

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2841 - VENDREDI 17 FÉVRIER 2017

ENJEUX DE L'HEURE

La communauté internationale au chevet de la RDC

L'impasse persistante dans le dialogue entre les parties prenantes politiques sur les modalités de mise en œuvre de l'Accord politique du 31 décembre a motivé une récente déclaration conjointe de l'Union africaine, des Nations unies, de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Ces organisations ont rappelé à toutes les composantes aux discussions que la mise en œuvre intégrale et rapide dudit accord est essentielle à la préservation de la légitimité des institutions de la transition jusqu'à la tenue des élections.

Tout en appelant les parties impliquées à redoubler les efforts qui sont les leurs aux fins de parachever promptement les pourparlers en cours, les quatre organisations partenaires notent que l'impasse politique actuelle en RDC porte en elle le risque de saper la volonté politique qui a permis la signature de l'Accord du 31 décembre.

Page 14



Des délégués de l'opposition au dialogue national



Le ministre du Budget, Pierre Kangudia

SCRUTINS 2017

Le gouvernement dans l'impossibilité de tenir son engagement électoral

C'est ce qui ressort des dernières déclarations du ministre d'État chargé du Budget tenues, le 15 février, au cours d'un point de presse. Pierre Kangudia, qui s'est voulu franc et sincère, n'a pas mâché ses mots pour exprimer l'incapacité du gouvernement à mobiliser d'ici là 1,8 milliard de dollars à affecter exclusivement au processus électoral. En l'état actuel de l'économie nationale, le ministre pense qu'il est illusoire de croire qu'on peut atteindre ce montant dans dix mois, même si les perspectives tendaient à s'améliorer. Réagissant aux propos du ministre du Budget, plusieurs ténors de l'opposition ont stigmatisé le manque de volonté politique de la part de l'actuel gouvernement issu de l'accord de la cité de l'Union africaine à organiser les élections.

Page 12

ÉVÈNEMENT

La musique chorale en fête ce week-end

Situé de l'autre côté de l'avenue de la Libération, ex-24 novembre, l'Institut français (IF) accueillera le lendemain un concert où se produiront trois chorales de Kinshasa. Le Chœur des Séraphins est l'hôte de cette soirée que l'on dit exceptionnelle. Les amateurs de musique chorale ont de quoi être enthousiastes à savoir que l'affiche est composée de Chœur Schola Cantorum Akto, Chœur M.C. et Chœur La Grace.

C'est un concert inédit qui s'annonce à la Halle de la Gombe autour des trois répertoires assez atypiques de ces groupes musicaux. L'IF tient le concert lui-même pour un « voyage en musique sur l'ensemble du continent africain ». Prévu pour l'après-midi de ce vendredi, le jumelage entre le Chœur des Séraphins de Brazza et Chœur La Grace de Kinshasa va donner le ton au Mont des arts.

Page 13

ASSISTANCE

Appel de 748 millions de dollars pour l'action humanitaire en 2017

La communauté humanitaire et les autorités congolaises ont lancé, le 11 février, un appel de 748 millions de dollars américains pour assister 6,7 millions de personnes touchées par la crise humanitaire complexe et prolongée en RDC. Des évaluations faites indiquent que la RDC compte actuellement quelque 2,1 millions de personnes déplacées internes. À cela, note l'agence onusienne, il faut ajouter quelque 500 mille

enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë et des centaines de milliers de personnes menacées par les maladies et les épidémies. Notons que 2017 constitue la première année d'un Plan de réponse humanitaire triennal devant couvrir au cours de trente-six prochains mois les besoins humanitaires de millions de personnes affectées par les conflits, les catastrophes naturelles et les épidémies.

Page 13



Des déplacés dans un camp à l'intérieur du pays

ÉDITORIAL

Recadrage

Les évènements sanglants qui ont marqué les derniers jours en Centrafrique et en République démocratique du Congo confirment ce que l'on craignait depuis longtemps : à savoir que les crises intérieures qui déstabilisent ces deux pays frères sont loin, très loin d'être terminées en dépit des apparences. Ils démontrent, d'une part, que le pouvoir central n'a toujours pas les moyens nécessaires pour neutraliser ceux qui s'emploient pour diverses raisons à semer le désordre, d'autre part que la communauté internationale ne parvient pas à combattre la violence dans ces deux pays malgré les importants moyens matériels qu'elle déploie sur le terrain.

Quitte à répéter une fois de plus ce qui est évident, la solution de ces conflits ne peut venir que de la restauration de la sécurité intérieure. Nous en avons apporté nous-mêmes la preuve il y a deux décennies lorsque prirent fin les guerres civiles qui dévastaient notre territoire. Loin, alors, de nous en remettre à des puissances extérieures pour trouver une issue à la crise, nous avons choisi la voie la meilleure qui était celle du dialogue, du désarmement des milices qui tenaient le haut du pavé, de la remise en marche des institutions de la République, de la restauration de l'autorité de l'Etat. Et l'Histoire nous a donné raison.

Alors que se réunissent aujourd'hui, en Guinée Equatoriale, les dirigeants des six Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale la question figurera certainement de façon informelle au cœur de ce nouveau sommet. Comment, en effet, la longue marche de nos peuples vers l'émergence pourrait-elle se poursuivre si les pays de la sous-région d'Afrique centrale, tous les pays sans exception, ne mettent pas résolument leur énergie au service de la recherche de la paix comme nous le faisons nous-mêmes depuis des mois ?

La RDC ne fait pas partie de la CEMAC mais son poids est tel au sein du Bassin du Congo que de sa stabilité dépend pour une large part la paix dans cette partie de l'Afrique. Et dans ce contexte une certitude s'impose même si elle ne fait pas plaisir à tout le monde : ce n'est pas à New York, dans les étages de la Maison de verre où siègent les Nations unies, que sera trouvée la solution des désordres présents mais au cœur même du continent où nous vivons.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE LOCALE

Clément Mouamba élevé au rang de citoyen d'honneur de Brazzaville



Le Premier ministre brandissant les insignes du conseil municipal à côté du maire de la ville de Brazzaville (adiac)

Le Conseil départemental et municipal de Brazzaville a élevé, le 16 février, le Premier ministre, chef du gouvernement congolais, Clément Mouamba, au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville.

Le président du conseil municipal, Hugues Ngouélondélé, a remis à l'illustre personnalité, les insignes de l'assemblée locale dont une écharpe, un collier, un fanion, un diplôme d'honneur et la version écrite de la délibération qui, l'a haussé au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville.

Clément Mouamba a été élevé au rang de citoyen d'honneur après adoption par le conseil départemental et municipal de la délibération n°020-2016/MIDDI/DBZV/CB/CDM/BE-PS.

Pour le Conseil départemental et municipal de Brazzaville, le Premier ministre, chef du gouvernement congolais a été élevé pour : « son tempérament très agréable,

son caractère affable, son calme et son sérieux qui frise parfois la gravité ».

L'Assemblée locale reconnaît en cette illustre personnalité plusieurs autres qualités dont : la douceur et la paix.

L'élévation des illustres personnalités est l'une des compétences reconnues à la collectivité locale de Brazzaville. Suite à cette prérogative, le conseil départemental et municipal de Brazzaville a déjà accordé cette distinction à environ dix personnalités dont les présidents Jacques Chirac, Denis Sassou N'Guesso, Pierre Savorgnan De Brazza, Omar Bongo Ondimba, le ministre Khalifa Ababacar et le roi Makoko Iloy Ier.

Emu par cette congratulation, le Premier ministre, chef du gouvernement congolais, Clément Mouamba, a indiqué : « Je dois être digne de comportement. Moi et tous ceux qui travaillent avec moi devons savoir que

nous avons la lourde responsabilité de travailler pour Brazzaville, ville de tous les Congolais. Tous nous devons accorder la crédibilité à Brazzaville, ville agréable, sécurisée et paisible. Que Brazzaville soit le creuset réel du vivre ensemble que nous encourageons tous. J'ai connu Brazzaville en 1959, aujourd'hui élevé citoyen d'honneur, je remercie le conseil municipal ».

Pour sa part, le distingué conseiller municipal, Fredy Lebongui a commenté cette distinction en ces termes : « Aujourd'hui nous nous réjouissons de l'officialisation de cette délibération. Nous sommes conscients de tout ce qu'il a fait pour ce pays. Il a œuvré et a travaillé pour l'avènement de la Nouvelle République, il a contribué aux consultations présidentielles et au référendum ».

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel-Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

La résurgence des sacs et sachets en plastique inquiète

Le comité interministériel de lutte contre l'utilisation et l'importation de ces matières interdites s'est réuni le 14 février à Brazzaville pour trouver d'autres stratégies d'éradication.

La production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique sont prohibées depuis 2011 en République du Congo. Le décret n°2011-485 du 20 juillet 2011 vise l'utilisation des sacs et sachets en plastique pour la vente d'aliments, d'eau et de toute autre boisson.

Malheureusement, ce règlement sur la protection de l'environnement a encore bien du mal à être appliqué. Les trafiquants des sacs et sachets en plastique ont su profiter de la largesse des services de contrôle et de surveillance, pour relancer les activités notamment à Brazzaville. Aucune prise de conscience de la part de ces commerçants face à l'importante pollution environnementale due aux déchets de sacs en plastique, empêchant l'infiltration des eaux de ruissellement et provoquant au passage, des inondations et des glissements de terrains.

Même si certains opérateurs économiques, notamment ceux qui vendent de l'eau purifiée, semblent agacés par ces mesures d'interdiction ayant entraîné la fermeture de leurs unités de production, l'impact économique reste négligeable. Il est donc question de stimuler une économie respectueuse de l'environnement.

Face à cela, les pouvoirs publics entendent durcir la lutte pour la rendre plus efficace sur le terrain. Le comité interministériel qui regroupait des services de commerce, police, santé, environnement, a été élargi à l'issue de cette réunion d'urgence. D'autres ministères comme la défense, l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé... sont désormais impliqués.

Fiacre Kombo



Le stock de déchets plastiques bouchant un canal d'eau (DR)

PASSAGE AU TOUT NUMÉRIQUE

Le CSLC sensibilise les opérateurs potentiels



Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a organisé le 16 février, une réunion de sensibilisation à l'endroit des promoteurs de télédiffusions évoluant en République du Congo. Cette rencontre avait pour but d'inviter ces opérateurs de se préparer à l'avènement de la Télévision numérique terrestre (TNT) au Congo.

Contrairement à la télévision analogique qui n'accepte pas la diffusion d'un seul programme sur un canal, la TNT offrira la possibilité d'émettre plusieurs programmes simultanément. Elle garantit la qualité du signal puis, permet aux opérateurs de la téléphonie mobile de développer certaines applications ainsi que de nouveaux services grâce au dividende numérique.

« Au regard du nouveau

paysage audiovisuel, le CSLC conformément à ses missions n'attribuera les fréquences de télévisions qu'aux opérateurs de diffusion qui rempliront les conditions », a déclaré Philippe Mvouo, président de l'organe de régulation des médias.

Notons que les fréquences analogiques qui ont été attribuées aux opérateurs seront retirées et remplacées par de nouvelles fréquences conformes au nouveau paysage médiatique, a précisé Jean Mangyli, technicien et membre du CSLC.

Pour s'arrimer aux exigences de la TNT, les Congolais ayant des vieux postes téléviseur ou de radio, devront quant à eux, acheter un décodeur. « On va travailler

avec le ministère du Commerce pour que les anciens récepteurs ne soient plus commandés », a souligné Jean Mangyli.

Un appel d'offre sera lancé dans les tout prochains jours pour identifier l'éditeur de contenus des programmes, le transporteur des signaux, le multiplexeur et le diffuseur ainsi que les services ayant vu le jour avec l'avènement du numérique.

Rappelons que 2015 était l'année butoir pour le passage au numérique imposé par l'Union internationale des télécommunications à tous les pays africains. Le Congo qui avait pris l'engagement d'assurer sa migration n'a pas réussi pour plusieurs raisons notamment financières.

Lopelle Mboussa Gassia

FONDS MONDIAL

Un atelier régional à Brazzaville sur les mécanismes de financement pour la société civile francophone

L'objectif principal de cet atelier, prévu du 20 au 22 février 2017, est d'affermir les capacités des organisations de la société civile et des communautés des pays en Afrique francophone, dans leur implication dans les processus d'intervention du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Environ 45 participants, essentiellement des représentants des organisations de la société civile de la plateforme de coordination et de communication pour la société civile et les communautés en Afrique francophone (PRF), y prendront part aux côtés des partenaires techniques et financiers du Fonds mondial.

L'atelier résulte d'une étude sur l'accès à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle d'intervention du Fonds mondial. Pour permettre aux acteurs de saisir ses outils, une cartographie de la situation des pays de la zone concernée est en cours de réalisation. Selon le Hub Pôle d'Assistance technique de l'Alliance Internationale contre le Sida qui réalise l'étude avec le PRF, ce document devra permettre « la maîtrise des acteurs et les dynamiques de la société civile pour établir les bases d'un appui adapté des communautés dans les différents pays ».

C'est donc au cours de l'atelier de Brazzaville, placé sous le patronage du ministre congolais de la Santé et de la Population, que seront développés les résultats de cette cartographie ainsi que l'étude de l'évaluation des besoins de la société civile en information sur le Fonds mondial et l'assistance technique. Ces documents devraient être validés ensuite. La coordination du PRF devrait, par ailleurs, saisir cette l'opportunité pour tenir une session de formation sur les droits humains dans la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, trois maladies qui représentent l'essentiel des interventions du Fonds mondial. La PRF procède, en effet, de la volonté du secrétariat du Fonds mondial qui cherche à soutenir et renforcer l'engagement de la société civile et des communautés, à tous les niveaux des procédures du Fonds mondial. Elle couvre 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre y compris Madagascar : Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Congo- Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mauritanie, Mali, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

L'initiative dite « spéciale » admet trois principes fondamentaux à savoir, la fourniture d'une assistance technique aux organisations de la société civile en vue de soutenir leur participation à l'élaboration des demandes de financement présentées au Fonds mondial, du dialogue au niveau du pays jusqu'à la signature des subventions.

Quentin Loubou



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° AOI-T 002/PEEDU/2017



RELATIF AUX FOURNITURES ET TRAVAUX DE REHABILITATION DE 40 POSTES ET LIGNES MT-BT A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans UNDB le 31 octobre 2014.
 2. Le Gouvernement de la République du Congo Cofinance avec l'Association Internationale de Développement le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Cofinancement pour effectuer les paiements au titre du marché suivant : Fournitures et Travaux de réhabilitation de 40 postes et lignes MT-BT à Brazzaville et Pointe Noire.
 3. L'Unité de Coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (UC-PEEDU) invite les candidats admis à concourir à soumettre leurs offres sous pli scellé pour les Fournitures et Travaux de réhabilitation de 40 postes et lignes MT-BT à Brazzaville et Pointe Noire. Ces travaux de réhabilitation font l'objet de deux (2) lots, à savoir :

-Lot 1 : Brazzaville

- Réhabilitation et équipement des 25 postes MT/BT
- Renforcement de réseau Basse tension autour des postes à réhabiliter.
- Renforcement de 24,2km de lignes MT souterraines (portions des feeders 20kV)

-Lot 2 : Pointe-Noire

- Réhabilitation et équipement 15 postes MT/BT
 - Renforcement de réseau Basse tension autour des postes à réhabiliter
 - Renforcement de 25,8km de lignes souterraines MT (portions des feeders 20kV)
- Le soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou deux lots. Ces lots seront attribués séparément.

Le Délai des fournitures et travaux pour chaque lot s'étendra sur une période de seize (16) mois.
 4. L'Appel d'offres se fera selon les procédures d'appel d'offres nationales définies dans les Directives : Passation des marchés financés par les crédits de l'IDA, il est ouvert à tous les candidats originaires des pays membres de la Banque mondiale, et remplissant les conditions stipulées dans les Directives, Edition courante.
 5. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements complémentaires auprès de l'Unité de Coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (UC-PEEDU), et examiner les documents d'appel d'offres à l'adresse reprise ci-dessous du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures précises.

6. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en langue Française peut être acheté par tout candidat intéressé sur présentation d'une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de Trois Cent Mille (300.000) FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte spécial du PEEDU numéro 30011 00020 20576913000-88 domicilié au Crédit du Congo Agence de Brazzaville. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessous à l'Unité de Coordination du PEEDU contre remise d'un récépissé.
 7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 5 avril 2017 à 12 heures précises. Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie de l'offre de Cinq Millions (5.000.000) FCFA pour chaque lot. Cette garantie doit être valide pendant une durée minimale de 148 jours à compter de la date limite de dépôt de la soumission. La garantie bancaire doit être scrupuleusement conforme au modèle joint dans le DAO et délivrée par une banque agréée en République du Congo par la commission bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) ou ayant un correspondant dans la zone CEMAC. Les offres reçues après le

délaï fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à l'adresse ci-dessous le mercredi 05 avril 2017 à 12 heures 30 précises. Les plis devront scrupuleusement porter les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° AOI-T 002/PEEDU/2017 RELATIF AUX FOURNITURES ET TRAVAUX DE REHABILITATION DE 40 POSTES ET LIGNES MT-BT A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 05 AVRIL 2017
 8. L'adresse mentionnée ci-dessus est : Unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain PEEDU
 Sise au 2ème Etage au siège du Ministère du Travail et de la sécurité sociale, Ex siège du Ministère de l'équipement et des Travaux Publics. BP 2099, Brazzaville - Tél : 00242 05 556 87 87
 Email : pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 13 février 2017

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU
Maurice BOUESSO

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CERAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
 Immeuble les manguiers - Mpila
 dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

INFRASTRUCTURES

Plus de 1000 appartements seront disponibles sur le site de l'ancienne caserne de Mpila

Le Premier ministre, Clément Mouamba a visité, le 15 février, le chantier de l'ancien régiment blindé de Mpila, en vue de se faire une idée sur l'effectivité des travaux exécutés, mais aussi de constater l'état d'avancement de ceux qui sont en cours de réalisation. À l'issue de la ronde, le chef du gouvernement s'est dit satisfait de la qualité des ouvrages.



Une vue des logements de Mpila (Adiac)

nous venons de bâtir une nouvelle ville, ce n'est qu'un début. En plus, nous allons loger plus de quatre mille familles ici, c'est une grande responsabilité parce qu'il faut assurer le déplacement de toutes ces familles dans les meilleurs délais », a précisé le Premier ministre.

En compagnie de cinq membres du gouvernement, le Premier ministre a visité l'ensemble des chantiers déjà exécutés ou en cours de réalisation sur le site de l'ex- régiment blindé à Mpila. Clément Mouamba et sa suite ont parcouru les logements construits au rond-point Ebina, à la jonction de l'avenue des Trois Martyrs et celle de l'intendance.

Au total cinq cents appartements destinés à la vente sont déjà fin prêts. Quatre cent soixante-six logements en construction à proximité de la mairie de Talangaï sont aussi en voie d'achèvement. Avant de les mettre en vente, le gouvernement entend d'abord reloger quelques familles sinistrées du drame du 4 mars 2012 dont les maisons ne sont pas encore reconstruites.

« Je suis satisfait mais également préoccupé. Satisfait parce que

Répondant aux préoccupations de la presse sur les prix de vente de ces appartements, Clément Mouamba a fait savoir que le gouvernement s'arrangera à les vendre à des prix accessibles au grand nombre. « Les rapports qui m'ont été faits font état des coûts de vente de ces logements relativement élevés. Les congolais ne pourront pas les acheter. Le gouvernement sera donc obligé d'étudier des prix qui seront abordables à la bourse des uns et des autres, de manière très équitable », a-t-il renchéri.

Le chef du gouvernement a ensuite visité le musée de l'histoire africaine encore en chantier. Cette gigantesque structure culturelle contient deux grandes salles multimédias ; deux salles d'exposition et vente d'objets d'art ; des salles de conférences pouvant contenir plus de 250 personnes ainsi que des bureaux pour les travailleurs. En face de ce musée se trouve érigé aussi un centre d'affaires moderne devant abriter des magasins de grand standing et autres structures commerciales.

Le Premier ministre Clément Mouamba a bouclé sa ronde au lycée de la Révolution où les travaux sont déjà achevés depuis deux ans. Cet établissement d'enseignement général moderne de dix mille places, a-t-il conclu, sera rouvert au public la rentrée prochaine.

Firmin Oyé

TRANSPORT

Le groupe Bolloré prévoit d'augmenter ses investissements au port de Pointe-Noire

La compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) va s'accroître davantage au cours des prochaines années. Le groupe Bolloré en charge de la gestion du terminal à conteneurs entend y apporter un investissement supplémentaire à hauteur de 150 milliards de francs CFA.

C'est Vincent Bolloré, patron du groupe éponyme qui a récemment annoncé la nouvelle dans la capitale congolaise, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso. Il est question de poursuivre l'agrandissement du port et la modernisation de ses installations, afin d'en faire l'un des plus attractifs dans la région. Depuis 2009, le groupe Bolloré est adjudicataire de la concession du terminal à conteneurs du PAPN pour une période de 27 ans. Ce groupe a déjà consenti plus de 200 milliards de francs CFA pour l'amélioration des infrastructures du port de Pointe-Noire qui fait partie des plus importants en eau profonde dans le Golfe de Guinée. Les financements apportés à la fois par le groupe Bolloré, l'Etat congolais et d'autres partenaires au développement ont permis d'aménager des quais et de porter leur profondeur à au moins 15m. Le terminal à conteneurs a été aménagé et élargi, les portiques installés, les réseaux d'eau et d'électricité réfectionnés. Ces différents travaux engagés ont permis d'améliorer les cadences au niveau du PAPN qui a traité ces dernières années 600.000 conteneurs EVP contre 250.000 EVP avant la concession. Une fois les nouveaux investissements apportés, le port de Pointe-Noire manipulera plus d'un million de conteneurs par an.

Spécialisé également dans la logistique, le groupe Bolloré entend également développer un réseau logistique à travers les RN I et II (Pointe-Noire/ Brazzaville/Ouesso), ainsi que le Chemin de fer Congo océan (CFCO) et le débarcadère fluvial de Brazzaville dans la perspective de desservir à terme la République démocratique du Congo (RDC) et d'autres pays de la sous-région.

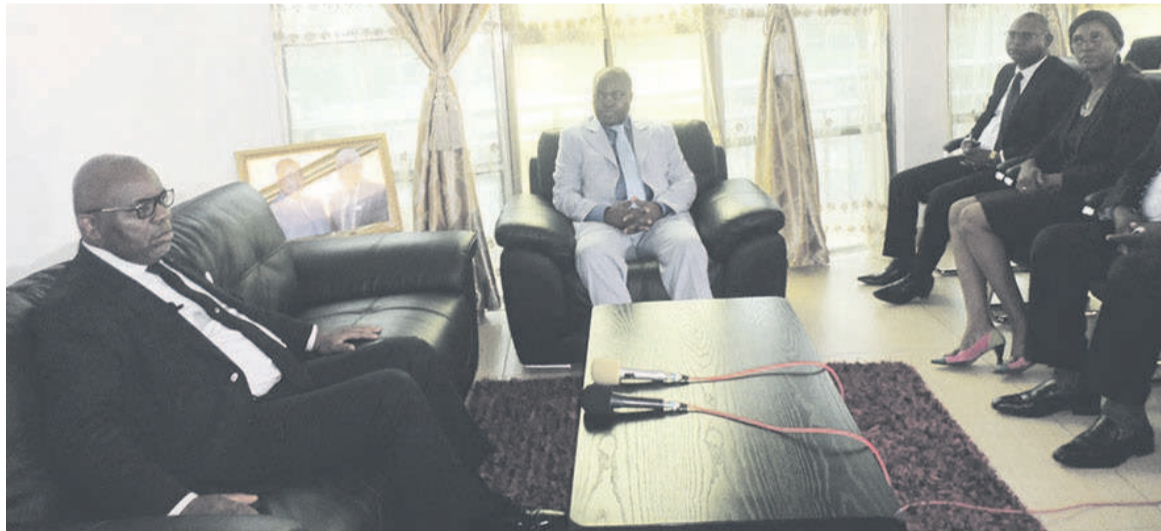
Créé en 1822 en France, le groupe Bolloré emploie quelque 1400 personnes au Congo dans sa branche de transport et logistique. Il prévoit de développer ses activités au Congo dans le secteur de l'énergie solaire, avec notamment des panneaux photovoltaïques, des bus et voitures électriques.

Christian Brice Elion

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bruno Jean Richard Itoua entreprend une série de descentes dans les établissements privés

Le ministre de l'Enseignement supérieur qui a visité le 15 février dans l'après-midi l'université Henri Lopes, située dans le 2e arrondissement de Brazzaville, Bacongo, a encouragé son promoteur, Jean Didier Elongo, et son équipe pour la qualité de la structure.



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua reçu à l'Université Henri Lopes ; crédit photo Adiac

Au cours de cette descente, la première du genre, le ministre et son équipe ont visité les différents compartiments de cet établissement privé, notamment les trois bâtiments de deux niveaux chacun comprenant, entre autres, des salles de classe et l'administration. Abordé à la fin de la visite qui va se poursuivre dans d'autres établissements, Bruno Jean Richard Itoua a indiqué que l'école privée doit être une alternative de qualité et le complément dont l'école publique a besoin de façon à mener ensemble la mission consistant à préparer l'élite de demain.

En effet, le ministre de l'Enseignement supérieur s'est dit heureux de toute initiative privée allant dans le sens de l'excellence, de la qualité et de l'exigence en matière de standards et des normes. Le but étant de refaire du Congo l'un des pôles les plus prestigieux en matière d'enseignement supérieur. « Je suis heureux de voir qu'ici le promoteur,

le président de l'université Henri Lopes a été exigeant parce qu'il faut être exigeant dans tout ce qui peut concourir à l'excellence. Exigeant dans les infrastructures, dans la qualité des équipements, dans l'organisation, au plan académique et pédagogique, sur le corps enseignant ainsi que sur les normes et standards », a déclaré Bruno Jean Richard Itoua.

Il a également rappelé que le devoir du ministère est d'accompagner, d'assister, d'aider et d'appuyer de telles initiatives qui concourent au développement de ce sous-secteur. Cette assistance peut être en forme de dispositions administratives et

financières particulières, mais aussi en termes de partenariats locaux (université Marien-Ngouabi) et internationaux.

« Œuvrer pour que le maximum d'établissements privés puisse accéder à l'agrément définitif »

Interrogé sur les conditions d'obtention d'agrément et la reconnaissance des diplômes des établissements privés par l'Etat, le ministre a répondu qu'il y avait une réglementation et un certain nombre d'exigences à remplir. Selon lui, il faut s'assurer de la qualité du diplôme et de sa crédibilité non seulement au niveau national mais aussi au niveau international. Pour ce faire, il faut se conformer

aux normes du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) et respecter les engagements et accords que le pays a passés avec d'autres Etats. Pour lui, le dossier de chaque établissement privé fera l'objet d'un traitement afin de comprendre pourquoi depuis 5 à 10 ans il est demeuré dans le provisoire. La vision consiste à emmener ceux qui remplissent les conditions à obtenir l'agrément définitif rapidement afin de les aider à obtenir des prêts-bancaires, à former leurs enseignants et à refaire les programmes et les cursus. « Nous sommes dans une démarche d'appui et d'aide pour que le maximum d'établissements privés puisse accéder à

l'agrément définitif. Dès l'instant qu'on a l'agrément définitif, leurs diplômes seront reconnus partout où ils iront sur le territoire national. Nous nous battons pour qu'ils soient reconnus au niveau international », a-t-il laissé entendre.

L'ossature diplômante du système éducatif congolais au niveau de l'enseignement supérieur est basée sur le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Mais dans les établissements privés et certains du public, on délivre des Brevets de technicien supérieur (BTS) et d'autres diplômes non inclus dans le système LMD. « Il y a un certain nombre de certifications qui, aujourd'hui, sont légions notamment dans les TIC... Nous avons un énorme dossier aujourd'hui que nous devons ouvrir sur la question des diplômes d'enseignement supérieur. J'espère que d'ici à la fin de l'année ce dossier arrivera à la table du Conseil des ministres pour statuer sur l'ensemble des diplômes considérés soient comme d'Etat, soient comme d'établissement », espère Bruno Jean Richard Itoua.

Il a, enfin, indiqué que le régime de convention était ouvert aux autres établissements privés. Ce qui leur permettrait d'avoir quelques avantages supplémentaires et engagements de l'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

APPEL DE CANDIDATURE

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute un agent pour le développement de ses activités.

01 - Intitulé du poste : ELECTROMECHANICIEN

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tous les systèmes mécaniques et électriques en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur, et des différents fournisseurs.
Assurer le Suivi de l'exécution des inspections de routine du système et équipement électromécaniques.
Assurer le Suivi de la réparation et maintenance journalières des équipements. Assurer le Suivi de la gestion du stock des pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports des maintenances.
Participer à l'élaboration des programmes d'activités.
Assurer le Suivi du programme de formation du personnel de la maintenance et mettre en évidence les indicateurs de performances y relatifs.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum.

Compétences requises:

Posséder les connaissances techniques

nécessaires utiles à l'exercice de son métier.
Maîtriser la langue anglaise.
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances ITC.

02 - Intitulé du poste : AGENT CHARGE DE L'INSTRUMENTATION

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tout le système d'instrumentation de la Centrale en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur et des différents fournisseurs.
Cogérer les contrats de Maintenance Globale.
Suivi de l'exécution des inspections de routine du système instrumentation et des équipements.
Suivi des réparations, et de la maintenance journalière des systèmes et des instruments.
Suivi de gestion du stock des instruments et pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports de maintenance.
Gérer le fichier du flux des pièces de rechange et en maîtriser les coûts. Gérer le fichier des interventions.
Contribue à assurer l'interface et la gestion des contacts avec les sociétés pour les activités.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5)

Instrumentation.
Avoir BAC +2/3 avec une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum en génie des systèmes industriels. Maîtriser la langue anglaise.

Compétences requises:

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances en ICT.

03 - Intitulé du poste : COST CONTROL

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Maîtrise des coûts du projet et production des rapports précis et rapides, vérification du rendement des coûts par rapport au plan.
Identification des zones de dépassement de budget potentiel nécessitant des mesures correctives. Evaluation des coûts de structure selon les coûts estimatifs existants et maîtrise des coûts documentés.
Exécution des mises à jour de l'allocation suivant les coûts documentés conformément à l'état d'avancement des travaux.
Maîtrise des plans contractuels d'approvisionnement et exécution des mises à jour de ces plans.

Analyse du gain et gestion de tous les rapports des coûts qui sont un support pour le reporting des coûts.

Profil requis :

Etre titulaire d'un BAC +2 ou Licence en Economie (de préférence).
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle des coûts.

Avoir une bonne connaissance en Economie Générale (Economie, Economie Planification et Contrôle, Estimation / budgétisation / analyse / contrôle des coûts).
Avoir la capacité de gestion de projet (Programme et budget, Préparation du rapport de clôture, Contrôle des coûts - Budgétisation).
Bonne connaissance de la langue anglaise.

04 - Intitulé du poste : ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller à la prise en compte impactant les contrats de services tout au long de leur cycle de vie. Faire des propositions des plans de progrès et formuler les plans d'actions.
S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements de niveau de service et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance).
Analyser et évaluer les résultats des indicateurs, proposer les plans d'actions et assurer le reporting. Faire le suivi budgétaire du contrat, veiller à ce que le service soit rendu.

Profil requis :

Etre titulaire d'un Master en Droit.
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration des contrats.

Compétences requises:

Connaissance du Contrat et du service contractualisé. Connaissance en contrôle de gestion.
Connaissance des mécanismes budgétaires.
Bonne connaissance de la langue Anglaise.

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



TRIBUNE LIBRE

Gouvernance des projets : vers le pacte national du Développement Economique Accéléré ?

La désindustrialisation progressive de l'économie congolaise au profit des mines ralentit la marche du pays vers l'Emergence, alors que les potentialités offertes par le développement des infrastructures de base de la Municipalisation Accélérée sont faiblement coordonnées avec les projets de Diversification Economique et des Zones Economiques Spéciales, nécessitant un pacte national de gouvernance des projets du Développement Economique Accéléré.

I- Du poids du pétrole dans l'économie : Dans les années 1960-70, les services représentaient en moyenne 50% du Produit intérieur brut (PIB) congolais, l'industrie 30%, l'agriculture 15%, la forêt 4% et les industries extractives 1%. Depuis 1970, les industries extractives avec le pétrole représentent 58,6% du PIB, les services 20,5%, le BTP 8,3%, l'industrie 4,9%, l'agriculture 3,3% et la forêt 1,4%. De moins d'un million de barils dans les années 60, la production pétrolière a dépassé les 100 millions de barils en 2000 pour chuter à 85 millions depuis 2015. Les recettes pétrolières qui représentent plus de 75% des recettes totales de l'Etat ont baissé de 65% entre 2014-2016, à cause de la chute du prix du baril de pétrole de 125 en 2014 à moins de 35 \$ en 2016. Les réserves pétrolières s'épuisent en passant de 1,6 milliard de barils en 2011 à 0,5 milliard en 2019.

II- À la faible synergie des projets de diversification : Le Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du Climat des Affaires et la Diversification Economique de 2010-2015 valant plus de 5,135 milliards FCFA, financé à part égale par la BAD et l'Etat congolais, a réalisé des études qui s'insèrent timidement dans les deux grands projets économiques structurants:

- la Municipalisation Accélérée, développée entre 2004 et 2016 et inspirée des modèles de la Côte d'Ivoire et du Gabon, est un programme tournant d'aménagement du territoire par département. D'un coût de plus de 1.000 milliards FCFA, elle a développé et modernisé les infrastructures de base départementales pour une dépense globale de 3.248 milliards FCFA dont 2,16% au Kouilou, 3,08% à la Likouala, 2,49% au Niari, 9,24% à la Cuvette, 3,94% à Brazzaville, 9,24% à la Cuvette Ouest, 16,35% au Pool, 13,49% aux Plateaux, 13,85% pour la Lékoumou, 12,32% à la Sangha et 13,85% à la Bouenza. Faute d'activités économiques qui les valorisent, ces équipements risquent de se transformer en « éléphants blancs »;

- les Zones Economiques Spéciales (ZES) sont des espaces de développement prioritaire ou zones franches interdépartementales, lancées depuis octobre 2010 pour attirer les investisseurs, moyennant des exonérations fiscales, douanières, sociales et des subventions. Quatre zones inspirées du modèle chinois couvrent inégalement le territoire: - la zone de Ouessou de 64.520 ha, dédiée aux industries du bois et à l'agriculture, avec une contribution au PIB estimée à 1.050 millions \$ en 2030; - la zone d'Oyo-Ollombo de 760.318 ha génère 120.000 emplois et 1,528 milliard \$ de PIB d'ici 2032, grâce à l'exploitation des activités agro-industrielles, de sylviculture, d'aquaculture, d'une chaîne de froid, d'horticulture, d'apiculture et d'autres; - la zone de Brazzaville de 164.100 ha, spécialisée dans la logistique, les matériaux de construction, les cultures de manioc et de canne à sucre pour la production des biocarburants. Elle développera 64.000 emplois et 2,4 milliards \$ de PIB d'ici 2030; - la zone de Pointe-Noire prévue sur 3.150 ha, pour exploiter les produits pétroliers raffinés, les industries alimentaires, les métaux, l'ingénierie, les produits chimiques et autres activités pour 42.000 emplois et 2 milliards \$ de PIB.

En janvier 2017, la zone de Pointe-Noire a bénéficié d'une aide de 60 milliards \$ de la Chine, pour financer la construction par les entreprises chinoises d'un port minéralier et d'une usine de potasse à Pointe-Noire ; alors que la zone de Brazzaville a démarré ses activités pour 500 milliards \$ depuis 2014. Mais, l'ajustement du budget des ZES de 24 milliards F CFA, à 4 milliards en 2014, après la réduction du budget de l'Etat de 4.192 à 3.932 milliards FCFA, rend nécessaire une gestion sélective des projets par zone autour d'un contrat-plan liant l'Etat à l'Interdépartemental.

Ainsi, la diversification des activités économiques du Congo est limitée par la faible synergie entre les projets dans l'espace-temps. La raréfaction des ressources financières exige un pacte national de gouvernance du développement économique accéléré, dans une organisation tournante et périodique des activités économiques à forte valeur ajoutée par zone, moyennant un contrat-plan entre l'Etat et l'Interdépartemental.

Emmanuel OKAMBA

Maitre de Conférences HDR en Sciences de Gestion

CENTRAFRIQUE

L'ONU exhorte les groupes armés à cesser les combats

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé, le 15 février, les groupes armés en Centrafrique à cesser immédiatement les combats et à rejoindre les pourparlers de paix.

« La violence qui persiste et la réticence de certains groupes à rejoindre le cadre proposé par le Président Touadéra est une source de grave préoccupation », a déclaré le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Lad-sous devant le Conseil de sécurité, avant de juger nécessaire que les griefs légitimes des groupes armés ne relèguent pas au second plan les aspirations de la vaste majorité des Centrafricains.

Le chef des opérations de paix affiche un optimisme prudent sur la situation dans le pays. « Malgré la situation sécuritaire dans certaines parties du pays, des progrès ont été enregistrés s'agissant du cadre de dialogue formel avec les groupes armés sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement établi par le président », a-t-il dit, précisant que 12 des 14 groupes armés y participaient.

Au nombre des avancées, le chef des opérations de maintien de la paix a mentionné le lancement d'une campagne nationale de recrutement de 500 policiers et gendarmes, le déploiement pro-

chain d'un premier contingent centrafricain formé par l'Union européenne et la nomination d'un procureur spécial auprès de la Cour pénale spéciale.

Après des interventions de l'ONU contre des hommes armés qui avançaient vers une ville du centre du pays, un hélicoptère

FPRC et l'Unité du peuple centrafricain, selon des témoins ayant fui les combats.

La France a déployé des drones de surveillance dans le pays pour mieux contrôler ces groupes et prévenir les attaques. Malgré l'intervention des Casques bleus et de la France, des groupes armés maintiennent une insécurité permanente dans plusieurs régions du pays. Le Conseil de sécurité

« Les groupes armés exhortés à cesser immédiatement les combats et à rejoindre le dialogue de paix et de réconciliation »

de la Minusca a dû intervenir pour arrêter des membres d'une faction de l'ex-rébellion séléka qui se dirigeaient vers Bambari. Environ 300 hommes avançaient sur des camions équipés de mitrailleuses, a précisé devant le Conseil de sécurité Hervé Lad-sous. Les frappes onusiennes ont détruit quatre des sept camions en route mais le bilan humain n'est pas clairement établi. La région de Bambari est en proie depuis plus d'une semaine à des troubles. Au moins 20 combattants ont été tués dans des affrontements entre deux factions rivales de l'ex-rébellion Séléka, le

té a, pour sa part, « exhorté les groupes armés à cesser immédiatement les combats et à rejoindre le dialogue de paix et de réconciliation », a rapporté l'ambassadeur ukrainien à l'ONU, Volodymyr Yelchenko, qui préside en février l'organe exécutif des Nations unies.

Le Secrétaire général adjoint a appuyé l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation entre le gouvernement et tous les groupes armés dans le pays, lancée notamment par l'Union africaine, qui vise à la résolution du conflit et à l'instauration d'une paix durable.

Josiane Mambou Loukoula

La France préoccupée par les affrontements entre groupes armés

Au nom de la France, Olivier Gauvin appelle les groupes armés centrafricains à rentrer dans les rangs et à cesser les violences. Les fauteurs de troubles seront poursuivis.

Lors du point de presse, le sous-directeur de la presse du Quai d'Orsay, Olivier Gauvin, a déclaré : « la France est préoccupée par la poursuite des affrontements entre groupes armés dans la région d'Ippy et de Bambari. Elle condamne fermement ces violences et appelle l'ensemble des groupes armés à cesser les hostilités et à rejoindre le processus de Désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR) conduit par les autorités centrafricaines. Tous les responsables de violences et de violations des droits humains devront en répondre devant la justice ».

Ajoutant : « La France réitère son plein soutien au président Faustin Archange Touadéra et aux autorités centrafricaines en vue du rétablissement de la sécurité et de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire. La France renouvelle également son appui à l'action menée par l'opération des Nations unies (MINUSCA) et l'encourage à

poursuivre la mise en œuvre robuste de son mandat, afin d'assurer la protection des populations civiles. La France soutient pleinement la mission de l'Union européenne EUTM-RCA, à laquelle participent des militaires français, dans son travail de restructuration et de formation des forces armées centrafricaines ».

Depuis le retrait des troupes françaises engagées depuis trois ans en Centrafrique dans le cadre de l'opération Sangaris, la situation est restée instable. Les troubles persistent dans le pays. Le processus de réconciliation intercommunautaire rêvé n'a pas tenu ses promesses. La mise en œuvre d'un outil de formation de la nouvelle armée centrafricaine et le déploiement de la mission des Nations unies « pour garantir la sécurité sur le moyen terme » promise ne se ressent pas dans le pays. La spirale de violences entre les rebelles pro-Séléka et les milices anti-balaka persiste. Un habitant sur dix est déplacé.

Le désarmement reste une belle promesse ; les groupes armés continuent de menacer les populations.

Le désengagement des troupes françaises se serait fait trop d'après les Centrafricains artisans de la paix. La paix est aujourd'hui dans une nouvelle impasse, même s'il a réussi à élire un président. Celui-ci se retrouve à la tête d'un Etat sans armée, ni vraie autorité, sous la tutelle de fait des Nations unies et sous la menace de certains de ses compatriotes, consanguins extrémistes, appartenant à des groupes armés adeptes de la violence.

Il ne se passe pas une semaine en Centrafrique sans représailles, sans perte de vie humaine à cause des incidents entre rebelles musulmans et milices chrétiennes. A cela s'ajoutent la famine, la maladie, les exactions, les défiances. Les missions de bons offices, les prières, les moyens mobilisés n'ont pas suffi. Des fléaux s'installent tels que l'insécurité alimentaire, des incertitudes sur la poursuite de la scolarité dans certaines régions, des inondations, des épidémies de choléra...

Noël Ndong

RÉGLEMENTATION DE LA TAXE HÔTELIÈRE

Arlette Soudan-Nonault sensibilise les responsables des établissements d'hébergement

La rencontre entre la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault et les responsables des établissements d'hébergement de Brazzaville, qui a eu lieu à la Tour Nabemba, avait pour but de réglementer le secteur hôtelier.

D'entrée de jeu, la ministre du Tourisme et des loisirs a informé les responsables des établissements touristiques de la ville de Brazzaville que le département est engagé dans une grande opération de classification et de catégorisation des établissements d'hébergement, qui va reconfigurer de manière significative le paysage hôtelier congolais. Mais la classification hôtelière ne porte que sur des établissements légaux et ne peut donc concerner les structures clandestines qui ne doivent plus avoir droit de citer au Congo. « Le métier consistant à vendre des prestations touristiques comme des séjours, ou des services liés au tourisme, est une profession qui est soumise chez nous à un régime d'autorisation ou agrément et d'obligations prévues par la réglementation en vigueur. Ces mesures visent à donner un minimum de garanties au consommateur quant à la bonne exécution de ces prestations, et aux compétences professionnelles du prestataire », a-t-elle déclaré.

Arlette Soudan-Nonault a fait référence aux décrets du 19 janvier 1984, portant réglementation des établissements d'hébergement et de restauration, qui a instauré un



La ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault (DR)

régime unique d'autorisation d'ouverture et d'exploitation de vente de séjours, faisant foi de licence pour l'exercice de la profession hôtelière en République du Congo ; et celui mentionnant que toutes les activités d'exploitation hôtelière et de prestations touristiques par les établissements d'hébergement sont soumises à un régime unique d'autorisation provisoire et définitive sur le registre des opérateurs de séjours que sont les hôteliers. La gestion de ce registre est confiée à la direction générale du tourisme et de l'hôtellerie.

« Il vous faut retenir en effet, que les opérateurs de séjours exerçant au sein de vos établissements d'hébergement doivent satisfaire à une condition préalable d'aptitude : avoir réalisé un stage de formation ou posséder un diplôme dans le domaine du tourisme ou une expérience professionnelle. Au moins une de ces conditions doivent être remplies

», a ajouté le ministre.

A propos, a-t-elle poursuivi, le décret du 19 janvier 1984 stipule en son article 17 ce qui suit : « nul ne peut exploiter un établissement d'hébergement, s'il n'est pas titulaire d'une autorisation d'exploitation (Agrément) délivrée par le ministre du Tourisme et ne peut bénéficier de la qualité de commerçant ».

La ministre du Tourisme et des loisirs a averti que les établissements qui ne se conformeront pas seront hors réseaux. « Nous sommes engagés dans un processus de classification qui va pouvoir répondre à une standardisation internationale ; et les établissements qui ne répondront pas aux normes de cette classification seront simplement mis hors réseau hôtelier. Le ministère du tourisme ne pourra avoir un regard complaisant sur ces établissements. Vous voudrez bien tenir compte désormais des règlements qui régissent votre profession et vous inscrire dans la logique de conformité qu'exige votre métier », a-t-elle souligné.

Elle a enfin rappelé aux responsables des établissements d'hébergement que dans le cadre du paiement de la taxe de séjour instituée par ordonnance du 10 mai 1978, dorénavant le reversement de ces taxes touristiques s'effectuera directement à la Banque postale du Congo. Celle-ci sert à financer les activités de développement touristique, dont ces établissements dépendent largement.

Bruno Okokana

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Gilbert Fossoun Hougbo, nouveau président

Les Etats membres du Fonds international pour le développement agricole (Fida) ont préféré le Togolais au candidat présenté par l'Italie.

Pour les quatre prochaines années, c'est le Togolais Fossoun Hougbo qui va présider le Fida, dont le siège est basé à Rome. Il va succéder au Nigérian Kanayo Nwanze arrivé au bout de son deuxième et dernier mandat à la tête de cette organisation du système des Nations unies, qu'il a dirigée pendant huit ans. Mardi dernier, le Conseil des gouverneurs a porté son choix sur le Togolais parmi sept autres candidats sérieux en lice.

Ancien Premier ministre du Togo (2008-2012), M. Hougbo était depuis 2013 sous-directeur de l'Organisation internationale du Travail (OIT). C'est cette expérience au sein des organismes multilatéraux, qui a sans doute fait pencher la balance en sa faveur. Fait remarquable, les pays africains se sont exprimés à l'unanimité en sa faveur. Pourtant les autres candidats étaient loin de n'être que de simples

figurants. Ils étaient : un Indonésien ; un Turc ; un Suisse ; une Marocaine ; une Mexicaine et une Dominicaine. Il y avait aussi comme candidat sérieux, l'Italien Paolo de Castro, arrivé deuxième après le vote. « Il faut plus que jamais réaffirmer l'objectif de l'élimination de la faim dans le monde », a dit M. Hougbo après son élection. À l'endroit des Italiens dont le pays abrite le siège du Fida et qui pourraient se montrer déçus que leur candidat n'ait pas été choisi, il a eu des propos de grande reconnaissance. L'Italie, en effet, s'est montrée dynamique dans la lutte contre la faim, autre objectif que le Fida partage avec la FAO, organisme onusien également basé à Rome.

« Je m'attends que l'Italie continue de jouer un rôle de premier plan dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition non seulement pour le

Fida mais aussi pour toutes les agences des Nations unies ayant leur siège à Rome. C'est une présence qui reflète l'importance que l'Italie donne à l'agriculture », a-t-il confié à la presse italienne. À rappeler qu'en dehors du Fida et de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), Rome abrite aussi le siège du PAM, le Programme alimentaire mondial. M. Gilbert Fossoun Hougbo prendra ses fonctions le 1er avril prochain. « Je viens du monde rural. J'ai une connaissance parfaite de la réalité de terrain », a-t-il affirmé. À ce poste, il jouera un rôle-clé dans le relèvement de l'agriculture sur le continent africain, continent rural par excellence. Mais continent aussi de la faim qui continue de flageller plus de 800 millions de personnes dans le monde aujourd'hui avec une majorité d'Africains. « Il faudra accentuer l'effort pour vaincre la faim même si ce ne sera pas facile. Il ne faut pas se décourager », a-t-il soutenu.

Lucien Mpama

BRÈVES

Burkina Faso

Le procureur de la haute cour de justice a annoncé que l'ex-président burkinabè, Blaise Compaoré, et son dernier gouvernement seront jugés « probablement au mois de mars » pour leur implication présumée dans la répression de l'insurrection ayant provoqué la chute de Compaoré en octobre 2014. Sur les trente-quatre membres que compte ce gouvernement, sept d'entre eux seront jugés par défaut (in absentia) parce qu'ils n'ont pas répondu aux convocations des juges. En cas de condamnation, la justice burkinabè demandera l'extradition des exilés pour qu'ils rentrent purger leurs peines au Burkina. La cour a abandonné, fin septembre 2016, les poursuites pour attentat à la Constitution et haute trahison contre Blaise Compaoré.

Soudan

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé un appel de fonds de 110 millions de dollars pour aider deux millions d'enfants souffrant de malnutrition grave à travers le Soudan, dont plusieurs centaines de milliers dans des zones de conflit. Deux millions d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition grave au Soudan, dont 550.000 dans un état très grave. L'Unicef a dépensé près de 500 millions de dollars au Soudan au cours des cinq dernières années et tente de plus en plus de lever des fonds à l'intérieur même du pays.

Nigéria

Les attaques rebelles contre les infrastructures pétrolières au Nigeria ont entraîné un manque à gagner évalué entre 50 et 100 milliards de dollars en 2016 et réduit la production d'un million de barils par jour. Affaibli par cette recrudescence d'attaques et par la chute des cours du baril, le géant ouest-africain, qui tire 70% de ses recettes du pétrole, est entré en récession en août dernier. Les revendications des groupes rebelles sont multiples, allant d'un meilleur partage des revenus tirés de l'or noir, à une autonomie politique régionale ou la dépollution des sites.

Angola

De violents affrontements entre rebelles indépendantistes et militaires ont fait plusieurs morts dans l'enclave angolaise de Cabinda, une région pétrolière annexée par l'Angola en 1975. Selon le porte-parole des Forces armées du Cabinda (FLEC/FAC), Jean-Claude Nzita, qui a déploré deux morts dans ses rangs, Neuf militaires des forces armées angolaises (FAA) sont morts dans ces combats. Une source militaire s'exprimant sous couvert d'anonymat a, de son côté, fait état du décès de cinq soldats angolais lors d'une action de guérilla. Quatre autres attaques ont été perpétrées depuis début février faisant 18 morts du côté de l'armée gouvernementale. Cette information n'a pas été confirmée par les autorités.

Ouganda

Les Etats-Unis vont débloquer une aide supplémentaire de 25,2 millions de dollars pour aider le pays à faire face à un afflux important de réfugiés. L'Ouganda abrite plus d'un million de réfugiés, dont 700.000 ont fui la guerre civile qui frappe le Soudan du Sud voisin depuis décembre 2013. L'aide débloquée par les Etats-Unis sera utilisée pour améliorer l'accès à l'eau et les conditions sanitaires dans les camps de réfugiés, réduire les violences sexuelles et assurer la protection des réfugiés. Selon l'ONU, 52.000 réfugiés sud-soudanais sont déjà arrivés en Ouganda en 2017 et ce chiffre augmente de 4.000 chaque jour. Cet afflux fait peser un fardeau considérable sur ce pays.

Gambie

Les nouvelles autorités gambiennes ont saisi l'ONU pour l'informer de leur décision d'interrompre le processus de retrait de la Cour pénale internationale (CPI), après l'annonce en novembre 2016 d'un retrait de cette juridiction internationale par le régime de l'ex-président Yahya Jammeh. Cette décision de retrait avait été prise après que la Gambie a tenté en vain d'amener la CPI à poursuivre les pays européens pour la mort de nombreux migrants africains en Méditerranée.

Josiane Mambou Loukoula

UNESCO

Journée internationale de la langue maternelle 2017

L'Unesco soutient l'enseignement en langue maternelle et l'éducation multilingue par le biais de la Journée internationale de la langue maternelle (Jilm). L'objectif général de la Journée est de contribuer à la promotion de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

L'Unesco organise la célébration de la Jilm 2017 autour du thème « Vers des avenir durables grâce à l'éducation multilingue ». La Journée sera en phase avec: « L'éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous », thème du rapport mondial de suivi de l'Unesco sur l'éducation 2016.

La Jilm fait également écho à l'objectif 4.6 des Objectifs du développement durable (ODD) : « D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ».

La cérémonie d'ouverture de la célébration se tiendra au siège de l'organisation le mardi 21 février 2017. Des activités visant à promouvoir l'enseignement en langue maternelle et l'éducation multilingue seront organisées au niveau national. Parmi les activités culturelles retenues, celle de l'association Club RFI

Paris en partenariat avec son homologue « Kreyolofoni ».

L'association Kreyolofoni a été créée pour promouvoir les langues et les cultures des sociétés ayant en commun les langues et

associations. Il s'agit, en effet, de faire la promotion de la diversité et de la richesse culturelles dans les domaines artistique, littéraire et éducatif.

Lors de cet évènement, les

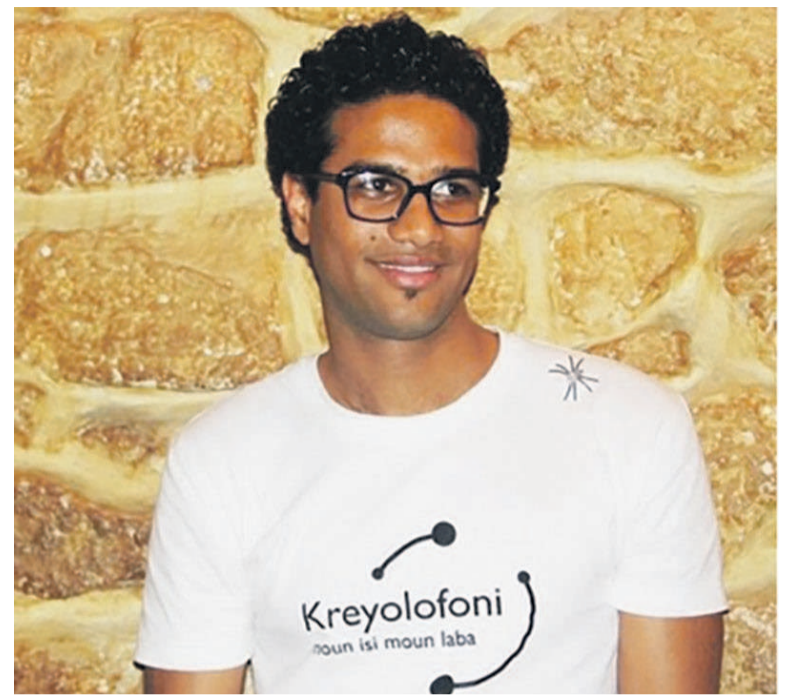
« D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ».

la culture créoles. Par ses statuts, l'association a pour objectif de rassembler et de valoriser la diversité commune de ces régions. L'évènement s'adressera à tout public désireux de connaître les espaces créolophones et leurs cultures.

Les deux partenaires rappellent combien la célébration internationale des langues maternelles, d'autant plus qu'elles constituent des richesses culturelles qui sont peu visibles, représente un réel objectif pour ces

organiseurs, de 16 h à 19h, partiront du travail qu'ils accomplissent sur le terrain, contribuant ainsi à la promotion de ces langues maternelles. Ils comptent également projeter une vidéo réalisée par leurs soins, animer une conférence suivie d'un débat et lire des textes dans les différents créoles.

Dans leur vidéo en court-métrage, des personnes parlent en différents créoles dans une ambiance conviviale. Les organisa-



Kristofer Babet, vice-Président de l'association Kreyolofoni (DR)

teurs poursuivront par un débat qui sera le moment d'échanger sur la situation des langues créoles dans ces régions.

Enfin, ils finiront par la lecture de textes littéraires en différents créoles avec, par exemple, un texte en créole mauricien qui pourra être lu par une personne venant d'Haïti ou inversement.

L'équipe de Kreyolofoni a déjà organisé, en février de l'an dernier, un évènement à la Sorbonne autour de la découverte des langues créoles, puis a fait une intervention en mars à la Maison de la poésie et à la Maison des pratiques artistiques et amateurs (MPAA), lors de la célébration de la journée internationale des langues et

cultures créoles. Si ces associations mettent du cœur à cet ouvrage, c'est parce qu'elles souhaitent combattre les préjugés concernant ces langues et montrer qu'elles peuvent être enseignées et servir également à l'enseignement en accompagnement et en support des langues utilisées habituellement dans ces régions, apprend-on. Pour ce faire, ils pensent inviter des personnalités à se joindre à eux tels que des conférenciers Eric Amiens, Robert Berrouët Oriol, Darline Cothière et des lecteurs. Les membres de ces deux associations se chargeront de l'animation de la conférence et de la bonne organisation de l'activité.

Marie Alfred Ngoma

BRAZZA
Actualité Économique Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

DIABLES ROUGES FOOTBALL

60 prétendants pour la succession de Pierre Lechantre

La Fédération congolaise de football a enregistré 60 dossiers de candidatures au poste de sélectionneur national du Congo, a annoncé la Fécofoot après dépouillement.

L'organe gestionnaire du football national a précisé que sur les 60 dossiers, seuls six nationaux ont postulé. Jean Eloi Mankou est le seul à viser le poste de sélectionneur principal. Les autres ont préféré être les adjoints. Parmi les entraîneurs expatriés, figure Didier Six. Ancien joueur de l'équipe de France des années 1976-1984, il a été sélectionneur du Togo de 2011-2013 puis celui de l'Ile Maurice en 2015 avant de démissionner la même année au mois de mai. Le Français Jean Marc Nobilo est aussi intéressé. Il a déjà entraîné l'équipe du Bénin en 2010, avant de s'occuper des U-20 algériens de 2012-2013. Le Français Patrice Carteron connaît, lui aussi, le football africain. L'ancien entraîneur du onze national malien a gagné la médaille de bronze à la CAN 2013 avec les Aigles du Mali avant de tenter un autre challenge avec le Tout Puissant Mazembé. L'année dernière, il a remporté la coupe de la Confédération, donnant au club de Lubumbashi, le seul trophée qui lui manquait à son palmarès africain. Patrice Neveu témoigne son attachement au football congolais. Il s'était déjà rapproché du Congo avant que Claude Le Roy ne

prenne les Diables rouges. L'ancien entraîneur d'Haïti, du Niger, de la Guinée et de la RDC a voulu tenter lui aussi sa chance avec le Congo aux côtés de Bernard Challendes, Jose Anigo (ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille et de l'Espérance de Tunis). Face à eux, Philippe Troussier a aussi de l'expérience. Il a entraîné la Côte d'Ivoire (1992-1993 avant de qualifier le Nigeria à la phase finale de la Coupe du monde 1998 en France. Lors du tournoi, le Nigeria avait préféré le Serbe Bora Milutinovic. Il s'engage ensuite avec Etalons du Burkina Faso avec lesquels, ils ont été éliminés en demi-finale de la CAN de 1998. Troussier a entraîné l'Afrique du sud en 1998 puis le Japon lors du mondial 2002. En 2007, il a pris les commandes de l'équipe du Bénin. Sébastien Desabre est dans le coup de tenter un nouveau défi avec une sélection. En club, il a respectivement dirigé le Wydad athlétique de Casablanca, Recreativo Desportivo Libolo, Espérance de Tunis, Coton sport de Garoua ou encore Asec Mimosas. Bernard Simondi (ancien sélectionneur de la Guinée en 2000, du Bénin 2001-2004 et Burkina Faso 2005-2006), et Sébastien



Les Diables rouges connaîtront bientôt le nom de leur sélectionneur/Adiac

Migné (ancien entraîneur adjoint de Claude Le Roy avec la sélection du Congo) et Paul Put (vice-champion d'Afrique avec le Burkina Faso en 2013) ont également postulé.

La liste complète des postulants au poste de sélectionneur

Allemands : Herzog Carten (44 ans); Sascha Amato (39 ans); Antonio Flores (Allemand-Espagnol/45 ans).
Anglais : Gareth Lioyd (31 ans); Peter Butler James (51 ans); Winston Clarke (71 ans).
Argentin : Adrian Navarro 46 ans).
Belges : Adel Amrouche (49 ans); Patrick Aussems (52 ans); Paul Put (61ans).
Bosniaque : Sestija Milomir (53ans).
Brésiliens : Antonio Dumas(62

ans); Beto Bianchi (52 ans); Claudio Roberto Silveira (41ans); Edson Araujo Tavarès (61 ans); José Paulo Rubim Augusto(Brésilien-Suisse/70 ans).
Bulgare : Ilian Dimon Iliev (49 ans).
Canadien : Nilton Terroso (Canadien/Portugais/38 ans).
Chilien : Julio Moreno(âge non précisé).
Congolais : Jean Eloi Mankou (/60ans).
Croate : Tomic Radoslav (59 ans).
Ecosais : Franck Nuttal (48 ans),
Espagnols : Diego Aseni Garcia (42 ans); Roberto Luiz Bianchi Pellicer(Espagnol-Brésilien/51 ans).
Français : Bernard Simondi (64 ans); Bernard Marchand (64 ans); Denis Lavagne (53 ans), Didier Six (63 ans); Hadziebegic Faruk (60

ans); Jean Michel Cavalli (60 ans); José Anigo (56 ans); Sébastien Migné (42 ans); Jean Marc Nobilo (57 ans); Patrice Carteron (47 ans); Patrice Neveu(63 ans); Sébastien Desabre (41 ans); Philippe Troussier (62 ans); Djilali Bahoul (Franco-Algérien/35 ans).
Italiens : Alberto Malesani (63 ans); Guillermo Arena (Italo-Suisse/44 ans).
Mexicain : Alejandro Gonzalez (44 ans).
Néerlandais : M.H.V. Koopman (61 ans); Peter de Yongh (47 ans).
Nigérien : Eucharia Ngozi Uche (âge non précisé)
Portugais : Capela Batista Rui José (48 ans); Rui Antonio Cruz Ferreira (57 ans); Victor Sergio Dos Santos V (52 ans).
Serbes : Stev Anovic Goran (51 ans); Zavisha Milosavljevich (âge non communiqué); Zlato Krmpotic (59 ans).
Slovène : Ivo Sajah Scheich (64 ans).
Sud-africain : Sudesh S. Singh.
Suisse : Bernard Challendes (66 ans) et Raoul Savoy (43 ans).
Sélectionneurs adjoints :
Congolais : Durnel Christian Mouendengo(53 ans); Célestin Mouyabi (60 ans); Barthélémy Ngatsono (61 ans); Elie Ngoya Ombaka (50 ans).
Entraîneur des gardiens : Ghislain Tchiamas (Congolais/43 ans).
Préparateur physique : Frédéric de Meyer (Belge/35 ans).

James Golden Eloué

LECTURE PUBLIQUE

Loandjili dispose désormais d'une bibliothèque

Situé à l'espace culturel Yaro, en réseau avec la médiathèque de l'Institut français du Congo (IFC), le point lecture du quatrième arrondissement de Pointe-Noire a été ouvert le 15 février en présence de Fabienne Bidou, directrice déléguée de l'IFC, des chefs de quartiers, des responsables scolaires et des jeunes élèves.

Grâce à ce point lecture, les habitants de Loandjili auront la possibilité d'emprunter ou de réserver des ouvrages de leur choix. Ce lieu d'accueil convivial leur proposera un large choix de livres, constitués des documents destinés tant aux adultes qu'aux enfants et aux adolescents (romans, bandes dessinées, etc.). Il s'agit là d'une nouvelle politique culturelle

qui répond à une nécessité de proximité de l'offre culturelle. L'objectif de ce point lecture est de permettre aux jeunes de se cultiver, de mûrir leur connaissance à travers la lecture, de développer l'accès au livre qui est une source d'apprentissage, d'accompagnement des études scolaires et d'épanouissement personnel. Cette nouvelle politique n'est autre que

la pérennisation de l'expérience « bibliobus » menée l'année dernière par l'IFC, ensemble avec l'espace culturel Yaro, le cercle culturel pour enfant et l'espace Africa graffitis. En effet, l'IFC a pensé modifier son schéma de lecture publique en créant un réseau des points lecture à travers la ville, une façon d'augmenter l'offre et de faciliter l'accès au livre. Aujourd'hui, grâce à cette nouvelle vision, la lecture publique a changé d'image dans la ville de Pointe-Noire. Dans son intervention, le directeur de l'espace culturel Yaro, Claver Mabilia, a d'abord encouragé ce projet initié par l'IFC avant de donner l'importance des points lecture qui, selon lui, proposent un choix de lecture à l'intention de tous les publics, touchent à travers ses animations des publics non habitués à fréquenter les bibliothèques ou médiathèques et permettent l'accès à la culture pour tous. «Ce projet a plusieurs avantages, le premier c'est l'approche du livre et, en plus de ça, le livre est un savoir qui occupe utilement les enfants, le deuxième c'est au niveau du centre culturel Yaro, c'est un élément de plus qui s'ajoute au nombre», a-t-il dit.

Hugues Prosper Mabonzo



Claver Mabilia lors du lancement du point lecture de l'espace Yaro/ Crédit photo>ADIAC<

NÉCROLOGIE

Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Ndé Fidèle, Ngakosso Auguste, Iloye Marcel, Akondzo-Ondélé



Albertine, les familles Ambou-Langa/Endolo et Endzei, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, neveu et fils, Ondaye Godé, survenu le jeudi 9 février à Pointe-Noire.

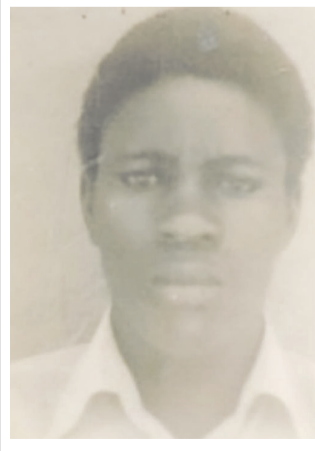
La veillée mortuaire se tient au domicile familial à Pointe-Noire. Les parents de Brazzaville sont priés de passer au domicile de Ngakosso Auguste sis au n° 21 de

la rue Sembé (Talangai).

Les obsèques auront lieu le samedi 18 février à Pointe-Noire au cimetière Vindoulou.

IN MEMORIAM

18 février 1977 - 18 février 2017, voici déjà 40 ans, jour pour jour, que notre frère Ngatsongo Jean Clotaire, dit Cierpa, fut brutalement arraché à la vie, à la fleur de



l'âge, laissant la désolation dans sa famille et privant de l'amour paternel son fils âgé d'à peine six mois. Inconsolables furent son père, sa mère, sa jeune épouse, ses oncles, ses frères, ses neveux, ses nièces, ses cousins et cousines qui gardent encore en eux le souvenir de cet intrépide fils, frère, oncle et neveu.

A l'occasion de ce triste anniversaire, ses frères, sœurs, fils et petits-fils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Des messes pour le repos de son âme seront dites, le dimanche 19 février 2017, dans les paroisses Saint Joseph et Saint-Jean Baptiste de Talangai, à 6 h 30 minutes.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Bayern presque qualifié, le Real prend une option

Le Bayern Munich a pris une sérieuse option pour la qualification en disposant largement d'Arsenal (5-1), mercredi en huitièmes de finale aller de la Ligue des champions, pendant que le Real Madrid assurait également à domicile contre Naples (3-1).

En bavière, Arsenal, très vite mené sur la pelouse du Bayern après un but somptueux en pleine lucarne de Robben (11^e), dont seul le Néerlandais a le secret, se relevait rapidement. A la 30^e minute, Sanchez, en trois temps, transformait un penalty obtenu par Laurent Koscielny. Les Londoniens faisaient ensuite bonne figure jusqu'à la mi-temps, se procurant plusieurs occasions nettes, même si l'arbitre ou-

bliait de siffler un penalty en faveur des Bavarois sur une main de Bellerin dans la surface.

Au retour des vestiaires en revanche, le scénario catastrophe se précisait pour Arsenal, toujours éliminé en huitièmes de finale de la C1 ces six dernières années. A la 49^e, les Gunners perdaient leur capitaine et défenseur central, Laurent Koscielny, blessé. Dans la foulée, ils encaissaient trois buts en dix minutes et la rencontre était pliée.

Robert Lewandowski, sur une passe de Robben (53^e), puis Thiago Alcantara deux fois (56^e et 63^e), tuaient le match et ouvraient le chemin à une septième élimination consé-



Benzema et Kroos pour Madrid, ont été les bourreaux de Naples (AFP)...

cutive pour Arsenal à ce niveau de la compétition. Thomas Müller venait conclure la démonstration (88^e). Le Bayern, demi-finaliste l'an dernier, peut aborder le match retour tranquillement, car ces Gunners ont fait preuve d'une fébrilité inquiétante.

Pendant ce temps, à près de 1.500 km de là, le Real aussi connaissait une entame de match difficile avant de mettre la machine en marche. Menés après un but de Lorenzo Insigne (8^e), consécutif à une frappe lointaine sur laquelle le gardien madrilène, Keylor Navas, n'était pas exempt de tout reproche, les Merengues égalisaient 10 minutes plus tard par Karim Benzema (18^e), qui en pro-

fitait pour rejoindre Thierry Henry en tête des meilleurs buteurs français de la C1 avec 51 buts.

En seconde période, Toni Kroos (49^e) et Casemiro (54^e) donnaient une avance confortable au Real avant le match retour à Naples. Mais le tenant du titre pourrait regretter ce but encaissé à domicile, une fois dans l'enfer du San Paolo. Mardi prochain, Leverkusen recevra l'Atletico Madrid et Monaco se rendra à Manchester City, avant un duel Porto-Juventus Turin et Séville-Leicester mercredi prochain, pour clôturer les matches aller de ces huitièmes de finale de Ligue des champions.

Camille Delourme



...Robben pour le Bayern, a été celui de Naples (AFP)

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

COMMUNIQUÉ

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Ndamba Ngoma, Ngoma-Kibenga, Mrs Ngoma Ngoma Bebsol et Malélé Mao ; Mmes Wanoungui Ruth Baraka et Malélé Joline informent les parents amis et connaissances le décès de leur fils, frère, petit frère, neveu et cousin, Ndamba Ngoma Chrislain Arnaud Josué survenu le 11 février 2017 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée funèbre se tient au N°3 de la rue Polydor en face de la commune de Mougali. Les obsèques auront lieu samedi 18 février au cimetière de Ma Campagne selon le programme ci-après :

8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

9h00 : recueillement à la morgue municipale de Brazzaville dans la salle des VIP

14h : départ pour le cimetière Ma Campagne

16h : fin de la cérémonie.



KASAÏ CENTRAL

Vaccination des enfants contre la rougeole

Lancée depuis le 14 février dans l'aire de santé de Kamumpongo 1 dans la commune de Ndesha au Kasaï central, la campagne de vaccination contre la rougeole se poursuit normalement, malgré les troubles occasionnés par les milices du chef coutumier Kamwena Nsapu qui ont semé la désolation à Kananga.

Le calme revenu à Kananga grâce à l'intervention de la police, les parents se sont tous rendus dans les sites de vaccination installés à travers la ville pour faire vacciner leurs enfants contre la rougeole, maladie qui est à la base de décès des enfants. Comme le souligne Frida Mavungu journaliste, membre du Réseau des journalistes amis de l'enfant en séjour à Kananga pour assurer la couverture médiatique de cette campagne. « Depuis ce matin, les parents se sont quand même présentés dans des différents centres de santé pour faire vacciner leurs enfants, alors qu'hier, la situation était difficile. La population avait peur de sortir de chez elle. Les hommes de Kamwena Nsapu tués au mois d'août dernier avaient envahi certaines zones de santé pour disperser les populations », a indiqué Frida Mavungu.

Pour cette campagne de vaccination, plus



La vaccination protège l'enfant contre la rougeole

d'un million cinq cent dix-neuf mille huit cent soixante treize enfants sont attendus, soit 17% de la population. Cette campagne de vaccination organisée par le ministère de la Santé publique à travers son programme élargi de vaccination grâce à l'appui des partenaires tels que l'Unicef, Gavi

et Msh pour couper la chaîne de transmission de cette maladie. Notons que la rougeole est une maladie virale grave extrêmement contagieuse. Elle reste l'une des causes importantes du décès des jeunes enfants. Le virus rougeoleux se transmet habituellement par contact direct ou par

l'air, infectant les muqueuses en se propageant dans tout l'organisme.

Le premier signe d'infection est en général une forte fièvre qui apparaît environ 10 à 12 jours après l'exposition au virus et persiste 4 à 7 jours. Au cours de ce stade initial, le tableau peut comporter une rhinorrhée (nez qui coule), de la toux, des yeux rouges et larmoyants, et de petits points blanchâtres sur la face interne des joues. L'éruption apparaît plusieurs jours plus tard, habituellement sur le visage et le haut du cou. En trois jours environ, elle progresse pour atteindre les mains et les pieds. Elle persiste 5 à 6 jours avant de disparaître. On l'observe en moyenne 14 jours après l'exposition au virus, dans un intervalle de 7 à 18 jours. Le virus de la rougeole, extrêmement contagieux, se propage lorsque les malades toussent ou éternuent, par le contact rapproché entre personnes ou par le contact direct avec des sécrétions nasales ou laryngées. Il n'existe pas de traitement antiviral spécifique contre la rougeole. La protection contre cette maladie passe par la prévention au moyen de la vaccination qui confère à l'enfant une immunité aussi bien individuelle que collective.

Aline Nzuzi

SCRUTINS 2017

Le gouvernement dans l'impossibilité de tenir son engagement électoral

Le ministre d'État chargé du Budget évoque la modicité des recettes dont souffre le budget 2016 pour soutenir l'ensemble du processus électoral. Il affirme qu'il est impossible de penser autrement quant au soutien total du budget de 1,8 milliard de dollars qu'exige la Céni pour organiser les élections cette année.

Les élections prévues pour décembre risquent de ne pas avoir lieu. C'est ce qui ressort des dernières déclarations du ministre d'État chargé du Budget tenues le 15 février au cours d'un point de presse. Pierre Kangudia, qui s'est voulu franc et sincère, n'a pas mâché ses mots pour exprimer l'incapacité du gouvernement à mobiliser d'ici là 1,8 milliard de dollars à affecter exclusivement au processus électoral. Ce montant censé couvrir l'ensemble du processus électoral selon les prévisions de la Céni est en passe de ne pas être mobilisé au regard du faible niveau des recettes publiques avec un budget d'à peine 5 milliards hérité de l'exécutif précédent.

En l'état actuel de l'économie nationale, le ministre pense qu'il est illusoire de croire qu'on peut atteindre ce montant dans dix mois, même si les perspectives tendaient à s'améliorer. Il indique que si le gouvernement parvient à satisfaire cette demande de la Céni, plusieurs secteurs d'activités pourront être sacrifiés. Car il est difficile, selon lui, que le budget pour l'exercice 2017 dépasse les 7 milliards de dollars américains. « Il est possible que nous puissions atteindre dans la meilleure de situation, 6 milliards de dollars, si c'est plus ça peut être 7 milliards. Vous voyez le budget de l'État de ce niveau-là et vous arrivez à mettre de côté 1 milliard 800 presque 2 milliards rien que pour financer les élections, ce n'est pas possible », a-t-il martelé. Cependant, il a nuancé en indiquant qu'il est possible

de financer certaines élections avec moins d'argent si les politiques « s'entendent sur la séquence à financer ».

Réagissant aux propos du ministre du Budget, plusieurs ténors de l'opposition ont stigmatisé le manque de volonté politique de l'actuel gouvernement issu de l'accord de la cité de l'Union africaine à organiser les élections. « Le gouvernement dit qu'il n'est pas en mesure d'organiser les élections, mais il faut que ce gouvernement démissionne parce qu'il n'y a pas d'autres missions », a déclaré Christophe Lutundula, membre du Rassemblement de l'opposition. Il recommande la mise en place rapide d'un gouvernement issu de l'accord du 31 décembre pour organiser les élections en 2017.

Embrayant sur le même registre, François Muamba, membre du Conseil des sages du Rassemblement, estime pour sa part que l'actuel gouvernement devrait démissionner étant entendu que l'objet principal de sa mission qu'est l'organisation des élections n'a pas été rempli. Il estime que le gouvernement Badibanga n'a pas la maîtrise des recettes de l'État parce qu'il ne contrôle pas les régies financières et, par conséquent, devrait rendre le tablier au profit d'un exécutif plus responsable qui fera de son mieux pour mobiliser les recettes et financer les élections en décembre.

Pour en revenir au ministre du Budget, il a promis, malgré la conjoncture difficile, une meilleure maximisation des recettes en collaborant efficacement avec les régies financières. Dans la foulée, il a annoncé la confection d'une nouvelle loi des finances avec un projet de budget 2017 plus ambitieux qu'il entend défendre la session parlementaire de mars prochain avec, à la clé, une projection du taux de croissance économique à hauteur de 3,6%.

Alain Diasso

ADOPTIONS ITALIENNES AU CONGO

Des irrégularités sur certains dossiers

Des sommes d'argent auraient-elles été versées en sous-main pour obtenir l'adoption de certains enfants en Italie ? À Rome, l'affaire agite jusqu'au Parlement.

L'accusation portée par la CAI (Commission des adoptions internationales d'Italie) devant le Parlement à Rome est pesante. La justice a été invitée à se pencher sur certains cas d'adoption d'enfants venus de la République démocratique du Congo. Le soupçon, a expliqué la semaine dernière Silvia Della Monica, vice-présidente de la CAI devant une commission parlementaire, est que certains des enfants arrivés en Italie ont été littéralement arrachés à des familles ! Ces enfants « non adoptables » parce qu'ayant des parents bien vivants et non pas des orphelins comme il apparaissait dans leur dossier, semblent avoir été « glissés » dans les listes retenues. Le fait d'intermédiaires véreux ayant perçu des espèces sonnantes et trébuchantes pour cela ? Ou d'organismes étatiques congolais ou d'associations italiennes peur regardantes ? Les enfants semblent avoir été soustraits à leurs familles naturelles par duperie. « Si effectivement ces enfants ont été arrachés à des familles et que les services le savaient, il y a des responsabilités ici sur lesquelles il faudra enquêter », a dit avec colère Mme Della Monica. Elle intervenait devant une commission parlementaire présidée par le sénateur Maurizio Romani. Elle y a redit la ligne de conduite sur laquelle agit son organisation : « les adoptions doivent être éthiques et sans tache ». L'affaire n'en est qu'à son début dans cette nouvelle phase. Nouvelle, parce qu'en juillet dernier déjà, le journal L'Espresso s'était fait l'écho de rumeurs au

tour de ces adoptions, avançant l'hypothèse d'irrégularités avérées. Aussi bien les humanitaires que la presse en Italie rappellent aujourd'hui combien les autorités de Kinshasa s'étaient montrées peu empressées de libérer ces enfants, s'accordant des délais supplémentaires pour voir plus clair dans tous les dossiers présentés.

Pourtant, ajoute la CAI, le 30 août de l'année dernière leur feu vert avait été assorti de l'assurance que toutes les adoptions italiennes ne présentaient plus aucun motif de préoccupation. Elles avaient même adressé un démenti officiel à L'Espresso pour ses allégations. Une association italienne en pointe sur l'affaire, l'Ai.Bi (Amici dei Bambini, les amis des enfants) était montée au créneau accusant le journal de diffamation. Les informations actuelles semblent resituer les positions des différents acteurs aussi bien Congo qu'en Italie où, plus que jamais, une guerre ouverte semble opposer la CAI à la Ai.Bi qui s'accusent de tous les maux.

Aux accusations de « volonté de freiner les adoptions » de l'association répond « une arrogance crasse » dont la CAI, organisme gouvernemental, accuse les humanitaires. Pour Madame Della Monica, « contrôleurs et contrôlés ne peuvent siéger dans une même instance ». Elle se dit déterminée : « Je demande des instruments normatifs (des lois, Ndlr) pour faire en sorte que les autorisations aux organismes d'adoption ne soient pas à vie. Je veux faire le ménage à la CAI et n'entend pas reculer. J'irai jusqu'au bout. Moi, c'est au nom du gouvernement (italien) que j'agis, pas en mon nom propre », a dit celle qui a été longtemps juge en charge de ... la lutte antimafia !

Lucien Mpama

ASSISTANCE

Appel de 748 millions de dollars pour l'action humanitaire en 2017

Le Plan de réponse humanitaire triennal doit couvrir au cours des 36 prochains mois les besoins humanitaires de millions de personnes affectées par les conflits, les catastrophes naturelles et les épidémies.

La communauté humanitaire et les autorités congolaises ont lancé, le 11 février, un appel de 748 millions de dollars américains pour assister 6,7 millions de personnes touchées par la crise humanitaire complexe et prolongée en RDC. Des évaluations faites par le Bureau des Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) indiquent que la RDC compte actuellement quelque 2,1 millions de personnes déplacées internes. À cela, note l'agence onusienne, il faut ajouter quelque 500 mille enfants

de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë et des centaines de milliers de personnes menacées par les maladies et les épidémies.

Par ailleurs, Ocha craint que la multiplication de théâtres de violence et de conflits conduise une augmentation de besoins humanitaires. En 2016, note le bureau, en moyenne 2 000 personnes étaient forcées chaque jour au déplacement à la suite de l'insécurité.

Pour le ministre des Affaires sociales, Solidarité nationale et Actions humanitaires de la RDC, Paluku Kisaka Yereyere, cité dans un communiqué d'Ocha, « le Plan de réponse humanitaire pluriannuel 2017-2019 tombe à point nommé car il permet à la communauté humanitaire pays de déterminer les priorités pour

les trois prochaines années ». Pour sa part, le chef d'Ocha/RDC, Rein Paulsen, qui a relevé que « des millions de personnes souffrent d'une crise humanitaire, née de conflits armés et autres menaces, qui affecte profondément leur quotidien », a noté qu'il était impératif que le monde n'oublie pas les besoins humanitaires urgents et massifs en RDC, en appelant à trouver les moyens de mobiliser 748 millions de dollars US pour répondre aux besoins vitaux croissants. Il est, en effet, noté que 2017 constitue la première année d'un Plan de réponse humanitaire triennal devant couvrir au cours de 36 prochains mois les besoins humanitaires de millions de personnes affectées par les conflits, les catastrophes naturelles et les épidémies.

Lucien Dianzenza

ÉVÈNEMENT

La musique chorale en fête ce week-end

Prévu pour l'après-midi de ce 17 février, le jumelage entre le Chœur des Séraphins de Brazza et Chœur La Grace de Kinshasa va donner le ton au Mont des arts.

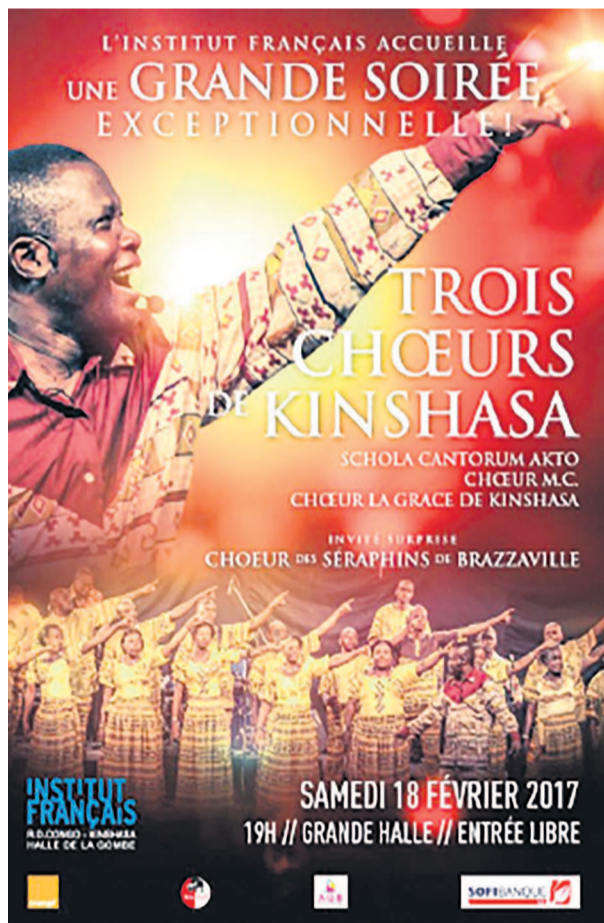
Situé de l'autre côté de l'avenue de la Libération, ex-24 novembre, l'Institut français (IF) accueillera le lendemain un concert où se produiront trois chorales de Kinshasa. Le Chœur des Séraphins est l'hôte de cette soirée que l'on dit exceptionnelle. Les amateurs de musique chorale ont de quoi être enthousiastes, à savoir que l'affiche est composée de Chœur Schola Cantorum Akto, Chœur M.C. et Chœur La Grace. En effet, c'est un concert inédit qui s'annonce à la Halle de la Gombe autour des trois répertoires assez atypiques de ces groupes musicaux. LIF tient le concert lui-même pour un « voyage en musique sur l'ensemble du continent africain ».

S'il y a lieu d'évoquer la particularité de chacune des trois chorales qui constituent le cœur de l'affiche du 18 novembre, il faut préciser qu'au menu il y aura des musiques locales, des airs de l'Afrique de l'Est et de Côte d'Ivoire ainsi que des chants traditionnels et du folk. LIF annonce d'ores et déjà que le Chœur Schola Cantorum Akto jouera de la « Rumba chorale » à travers l'interprétation qu'elle offrira des musiques du Congo, de l'Afrique de l'Est et de la Côte d'Ivoire. Chants traditionnels et folk seront exécutés par le Chœur M.C. dans une version chorale inédite. Quant à Chœur La Grace, elle se donnera le plaisir de revenir sur son fameux répertoire, à savoir « les mélodies d'Afrique noire ». Mais il nous revient qu'il sera enrichi avec de nouvelles créations portant sur de l'« African negrofolk ». La Halle de la Gombe tient l'évènement dédié à la musique chorale pour « une soirée d'une grande intensité artistique ».

Par ailleurs, ce concert que l'IF invite les mélomanes de la ville à ne pas manquer est un spectacle en prévision d'Africa Cantat. Ce dernier annoncé comme étant « le plus grand festival de musique chorale organisé à l'échelle du continent africain » se tiendra en août. Cette édition inaugurale que la Fédération congolaise de musique chorale a la primeur d'organiser dans quelques mois aura Kinshasa pour cadre. S'il faut s'en tenir aux prévisions de la Confédération africaine de musique chorale, elle sera suivie d'une seconde en 2020. En effet, le continent entend accueillir une manifestation similaire à une fréquence

régulière de trois ans. Dorénavant donc le festival d'Africa Cantat se tiendra tous les trois ans dans un pays africain. Cet évènement est une initiative de la Confédération africaine de musique chorale.

Pour Africa Cantat Kinshasa accueillera plusieurs



L'affiche du concert Trois chœurs de Kinshasa

hôtes. Au nombre de ses derniers sont annoncés des chœurs, des ensembles vocaux, des chefs de chœur, des compositeurs auxquels se joindront des producteurs, des managers et des éditeurs. Ce rendez-vous sera aussi celui des chercheurs et enseignants de musique pour le grand plaisir des amateurs et passionnés de musique chorale du monde entier.

Au bout du compte, Africa Cantat est tenue pour « une expérience unique au cœur du continent africain ». Il est prévu qu'il soit « un espace de récréation, d'apprentissage et de diffusion de richesses musicales de l'Afrique authentique ».

Nioni Masela

BUNDU-DIA-KONGO

Muanda Nsemi recherché par la justice

Le gourou de la secte Ne Mwanda Nsemi est en instance d'arrestation pour outrage à personne du chef de l'État et propos xénophobes.

Une information judiciaire à sa charge a été ouverte par les instances judiciaires avec, l'appui, un ordre de perquisition de ses résidences à Kinshasa, dans la commune de Ngiri-Ngiri et au quartier Joli Parc. Depuis les événements du lundi et mardi derniers, ces deux sites sont sous surveillance des forces de l'ordre à l'affût de ses miliciens. La police a reçu l'ordre de déloger tous les occupants dans ces deux résidences. On parle d'une trentaine de personnes qui s'y seraient cachées dans l'attente de créer des troubles dans la capitale. Sous la menace d'une éventuelle arrestation, il se serait caché avec un groupe des « Makes », les miliciens de la secte mystico-religieuse Bundu-dia-Kongo (BDK), pris en otage dans les deux sites, apprend-on.

En réaction au sujet des événements du début de la semaine qui ont vu les forces de l'ordre mener des raids contre des objectifs de BDK à Kinshasa, le ministère des Droits humains a, dans un communiqué, pris à témoin l'opinion nationale et internationale sur les propos incitant à la haine tribale et à la violence, véhiculés par Ne Muanda Nsemi. Celui-ci, peut-on lire, « monte les communautés congolaises les unes contre les autres, les poussant à s'entretuer au nom d'une certaine spiritualité. Ces propos sont irresponsables, inadmissibles et répréhensibles ».

Pour rappel, Ne Mwanda Nsemi a, dans une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux, a tenu des propos outrageants envers le chef de l'État et demandé aux personnes non originaires du Kongo central de quitter cette province.

Selon le gouvernement, une information judiciaire a été ouverte à la suite de ces menaces et des affrontements entre les adeptes de Bundu-dia Kongo-au Kongo central. D'où un ordre de perquisition des résidences du chef spirituel à Ngiri-Ngiri et au quartier Joli Parc. Mais les adeptes de BDK empêchent le déroulement de cette opération et y opposent une résistance farouche. « Ce sont les adeptes de la secte mystico-religieuse BDK qui ont dégainé en premier », a expliqué une source proche de cette opération citée par RFI. Selon la même source, les éléments de la police avaient pour mission de déloger une trentaine de personnes cachées dans une parcelle, attendant de créer des troubles dans la capitale. Les forces de l'ordre ont mené des raids contre des objectifs de la secte mystico-religieuse Bundu dia Kongo -BDK- à Kinshasa lundi 13 et mardi 14 février 2017. On parle de morts, trois ou plus, et de plusieurs blessés par balles dans les rangs de BDK. Des arrestations ont également été effectuées dans le cadre de ce coup de filet, à en croire les déclarations

du porte-parole de la Police nationale congolaise à l'Agence France Presse -AFP.

La secte BDK est très active dans la province du Kongo central, où elle est notamment accusée d'avoir récemment perpétré des troubles meurtriers à Songololo et Kimpese, à environ 250 et 200 km de Kinshasa. Son chef spirituel, Zacharie Badiengila, alias Ne Muanda Nsemi, a menacé le pouvoir. « Dans deux semaines, je vais frapper », a-t-il promis dans le dernier de ses messages filmés, où il est visible avec une épée en mains et des Makes -soldats de BDK- en train d'assurer sa garde. Une version contredite par le secrétaire général de Bundu-dia-Kongo qui parle, lui, d'une attaque contre la résidence secondaire de Ne Muanda Nsemi. Il s'agit en fait d'un chantier, selon Me Futula, qui a noté également que ce premier assaut a eu lieu pendant que les membres de la secte étaient en prière.

Les affrontements ont ensuite été localisés vers le quartier Joli Parc, dans la commune de Ngaliema, où se trouve le domicile principal du gourou. Ici, des Makes ont tenté de résister à la perquisition mais certains sont tombés par balles et d'autres ont été blessés. Selon des journalistes présents sur les lieux, cinq véhicules de la Croix-Rouge et CICR ont pu procéder à l'évacuation des blessés. Dans un communiqué officiel daté du 14 février, le ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, écrit au sujet de BDK: « Mushobekwa fait savoir que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour sauvegarder les droits fondamentaux des citoyens, notamment celui de vivre en paix, dans le respect de nos divergences culturelles et religieuses ». Député national, élu dans l'ex Bas-Congo en 2006 et réélu à Kinshasa en 2011, Muanda Nsemi n'a jamais été inquiété ni arrêté en dépit de nombreuses exactions dont sont accusés ses « Makes » depuis 2008.

BDK, au départ mouvement mystico-religieux, s'est transformé en Bundu-dia Mayala -BDM- mouvement politico-religieux après les affrontements avec les forces de défense et sécurité ayant occasionné plusieurs morts et blessés sans oublier de nombreuses arrestations dans l'ex Bas-Congo en 2009. Le gouvernement avait interdit au chef spirituel de BDK résidant à Kinshasa de se rendre au Kongo central pour prévenir d'autres affrontements avec la police. Ce n'est qu'en 2015, après les consultations initiées par le chef de l'État, Joseph Kabila, avec toutes les couches sociales en perspective du dialogue global inclusif que Muanda Nsemi s'était rendu sur le sol né Kongo. Plusieurs personnes l'avaient boudé à cette occasion.

Ya Kakesa

IMPASSE POLITIQUE EN RDC

L'UE, l'UA, l'ONU
et l'OIF préoccupées

Ces organisations ont, par ailleurs, rappelé à toutes les parties prenantes que la mise en œuvre intégrale et rapide de l'Accord du 31 décembre 2016 est essentielle à la préservation de la légitimité des institutions de transition jusqu'à la tenue des élections.

Dans une déclaration conjointe de l'Union africaine, des Nations unies, de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie sur la RDC, ces organisations internationales se sont dites « de plus en plus préoccupées par l'impasse persistante dans le dialogue entre les parties prenantes politiques sur les modalités de mise en œuvre de l'Accord politique du 31 décembre ».

Ces organisations partenaires ont, en effet, relevé que six semaines après avoir convenu des modalités de gestion de la période de transition devant conduire à la tenue d'élections paisibles et crédibles en décembre 2017, les parties n'ont toujours pas conclu les discussions sur la mise en œuvre effective de cet Accord. « Cette situation porte en elle le risque de saper la volonté politique qui a permis la signature de l'Accord du 31 décembre », ont-elles souligné. Devant cette situation, les quatre organisations, inquiètes, appellent toutes les parties prenantes, y compris la majorité présidentielle et l'opposition, à redoubler, de bonne foi, les efforts qui sont les leurs aux fins de parachever promptement les pourparlers en cours. Elles ont, par ailleurs, souligné la nécessité pour toutes les parties de se mobiliser en appui aux efforts de médiation menés par la Céncó et ont rappelé que la mise en œuvre intégrale et rapide de l'Accord est essentielle à la préservation de la légitimité des institutions de transition jusqu'à la tenue des élections.

Lucien Dianzenza

TAEKWONDO

La RDC participe aux qualificatifs
des championnats du monde à Luxor

Les Léopards taekwondo vont se mesurer à plusieurs autres pays aux qualificatifs des championnats du monde de la discipline qui s'ouvrent à Luxor en Égypte.

Les Léopards taekwondo séjournent, depuis le 16 février, à Luxor (à 700 km au sud du Caire) en Égypte afin de participer du 17 au 25 février aux qualificatifs des championnats africains prévus pour avril 2017 en Tunisie, et des championnats du monde de cet art martial d'origine sud-coréenne qui seront organisés en juin 2017 en Corée du Sud. Dix-huit personnes dont douze athlètes composent la délégation de la RDC. Le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécot), Alain Badiashile, devrait rejoindre la délégation le 17 février.

Les douze athlètes qui forment les Léopards de la RDC à cette compétition se sont préparés essentiellement à Kinshasa. «La préparation technique, physique et mentale se passe bien. La Fédération donne quelques moyens pour cette préparation. On peut aligner seize athlètes (huit filles et huit garçons) dans ce tournoi», indiquait l'entraîneur principal des Léopards taekwondo, Jean-Claude Batusuanako, quelques jours avant le voyage de la sélection en terre égyptienne.

Deux jours avant le départ de la délégation, le ministre des Sports, Willy Bakonga, a visité les athlètes et leur a remis une

enveloppe contenant une somme d'argent dont le montant n'a pas été rendu public. «Je suis venu me rendre compte de l'avancement des choses surtout dans leur entraînement. J'ai vu que beaucoup de choses sont en place. Je suis assuré



La RDC participe aux qualificatifs des championnats du monde à Luxor

que nous allons remporter cette compétition», a déclaré Willy Bakonga. Lors des derniers qualificatifs au Mondial organisé en décembre 2016 au Maroc, la RDC avait obtenu trois médailles dont une en or.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MOTS FLÉCHÉS N°126

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ÉCOUTERA LE CŒUR	▼	DÉPARTEMENT NORMAND	▼	ENDROIT OU TRAVERSER LA RIVIÈRE	▼	BINOCLES	▼	TÉMOIGNAGES DE GRATITUDE	▼	CRANTÉES	▼	AVEZ UNE EXISTENCE CERTAINE
RÊCHE AU TOUCHER		DIRIGÉE		L'IRLANDE		DEVENIR AIGRE		ARME BLANCHE		PAS BIEN GRAND		
								SUR LA BOUSSOLE				
D'UNE FAÇON GRAVE	▶											
COLORER EN JAUNE						SOURIRE D'ENFANT	▶					
						RÉGION DE FRANCE	▼					
GROUPE D'ÉTATS	▶		COMMERCE	▶								
COMME UN FRUIT TROP MÛR			CELA FAIT BEAUCOUP	▶								
						MÉDECIN DES OREILLES ET DU NEZ	▶					
						DÉSIRABLE	▼					
BATEAUX RAPIDES		RAYON DE SOLEIL	▶			PARÉE	▶					COUSIN DE L'AUTRICHE
						IL EST À LA BOTTE DU CAVALIER	▶					
								CHOISI PAR LE PEUPLE	▶		CHEFS EN ARMES	▶
											DÉESSE D'ÉGYPTE	▶
C'EST JUSTE AVEC RIC		CA IMPOSE UN ARRÊT	▶					DIFFUSÉE À LA RADIO	▶			
		SERPENT À LUNETTES	▶					FUTUR TOTO	▶			
				PASSAGES EN VILLE	▶							CHIEN DE PETITE TAILLE
				IL COULE EN ITALIE	▶							
PIERRE FINE NON TAILLÉE		OFFRE BOURSIÈRE	▶			ASSOCIER	▶					FAÇON DE PAYER RUBIS SUR L'ANGLE
		POUR VUE DE QUOI VOLER	▶			GROUPE TRÈS FÉMININ	▶					
								ANCIEN EMPEREUR DE RUSSIE	▶			
								GÉNIE	▶			
SYMBOLE D'IRIDIUM	▶			MÈRES DE COUSINS	▶						ÉQUERRE DE DES-SINATEUR	▶
												SENTIT MAUVAIS
CRIER TEL LE LAPIN				PRÉPOSITION	▶							
						ARTICLE ÉTRANGER	▶					AIGUILLE EN MONTAGNE
						CLASSE ENFANTINE	▶					
TRÈS MOUILLÉE		EN COMPAGNIE DE	▶					ACCÉSOIRE DE DOMPTEUR	▶			
												BAVARD HAUT EN COULEUR

SUDOKU N°126

>FACILE

						9	7		
	3	8		4	2				
4	7				5				2
2				1	6	8	3	9	
1				9					5
3	8	9	2	5					6
6			1				4	8	
			5	2		6	9		
	2	4							

>MOYEN

	4					3			
5	1			8	2		4	9	
	3	9							8
9		1			5				7
	2							9	
7			2			1		4	
6						8	1		
1	8		7	3				6	2
		2							7

>DIFFICILE

	5								
3			1	9					2
				4	6			1	5
		2						9	6
	6		5	2	7			8	
8	3					5			
7	4		9	6					
6			2	1					8
									7

MOTS CROISÉS N°126

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Pleines de zèle. - 2. Qui concernent une partie de la famille. - 3. Pas question de parler de justice dans le cas de tels partages. Donneur d'ordres. - 4. Le chiffre avant les bénéfiques. Ne pas laisser le choix. - 5. Fera du joli. - 6. Qui avait sans doute été appréciée. Et le reste. - 7. Vieux téléphone. - 8. Nordique. - 9. Ce qu'il y a de plus dramatique au Japon. Point fictives. - 10. Abri de fortune. Fait la manche.

>VERTICALEMENT A. Obtiennent leur licence en se faisant plaisir... - B. Puissance surnaturelle en Polynésie. Préposition. À vous de choisir. - C. On y envoie paître. Sans bavures. - D. Gouverné ou déterminé. Possessif. - E. Sévèrement mordues. - F. Débauche honteuse. Mathématicien et occultiste anglais. - G. Âme de Dresde, peut-être. Déplacement aérien. - H. Possédé. Collaborateur de Ferry. Personnel. - I. Appréciée par un spécialiste. - J. Ça illustre bien un récit de rupture. Cardinal.

MOTS À MOTS N°126

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① D E R M E + A N G E = D _ _ _ _ _ _ _ R
- ② R A M E R + R U D E = D _ _ _ _ _ _ _ R
- ③ M I S E R + S A I E = E _ _ _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°125

I	T	T	N	B	L						
I	N	A	R	T	I	C	U	L	E	A	C
E	N	O	R	G	U	E	I	L	L	I	R
E	L	E	G	A	N	T	E	V	A	S	E
E	N	I	A	I	C	E	N	S	E		
E	G	E	E	N	S	B	A	D	G	E	R
A	N	S	S	T	U	P	E	U	R		
G	M	T	A	E	R	E	R	E	A	C	
M	I	A	M	A	E	D	E	L	O		
T	E	T	P	A	N	S	E	C	L	E	
N	E	V	E	R	S	S	P	E	E	D	
E	T	I	R	A	I	T	S	A	R	I	
U	N	E	S	A	L	U	N	T			
I	S	S	Y	E	R	R	A	S	U	E	
N	U	L	L	E	I	C	I	N	U		
L	E	S	E	S	U	R	F	U	I	R	

MOTS CROISÉS N°125

T	A	R	A	B	U	S	T	E	E
E	V	O	L	U	T	I	O	N	S
N	O	M	T	C	L	U	S		
T	I	A	R	E	M	E	M	E	
A	R	I	A	R	I	E	N		
T	N	I	C	E	A	R	T		
I	V	E	A	V	I	V	A	I	
V	E	A	L	I	S	E	E		
E	T	O	L	E	S	N	U	L	
S	U	P	E	R	E	T	T	E	S

SUDOKU N°125

6	7	8	9	2	5	3	1	4	
2	3	9	1	4	6	8	7	5	
1	4	5	3	8	7	9	2	6	
4	8	7	2	9	1	6	5	3	
5	9	2	8	6	3	1	4	7	
3	1	6	5	7	4	2	9	8	
9	2	3	7	5	8	4	6	1	
7	6	1	4	3	2	5	8	9	
8	5	4	6	1	9	7	3	2	
1	6	9	4	5	8	3	2	7	
7	5	3	6	2	9	1	4	8	
4	8	2	7	3	1	9	5	6	
9	7	4	1	6	2	8	3	5	
5	1	6	9	8	3	2	7	4	
2	3	8	5	4	7	6	9	1	
3	4	1	8	9	5	7	6	2	
8	9	5	2	7	6	4	1	3	
6	2	7	3	1	4	5	8	9	
4	3	8	7	1	6	2	5	9	
9	7	2	4	5	8	3	6	1	
6	1	5	2	9	3	4	7	8	
3	8	1	6	2	7	9	4	5	
5	6	9	8	4	1	7	3	2	
7	2	4	5	3	9	8	1	6	
8	9	3	1	7	5	6	2	4	
2	5	6	3	8	4	1	9	7	
1	4	7	9	6	2	5	8	3	

MOTS À MOTS N°125

1/ DÉCROÎTRE 2/ EFFLEURER 3/ ALTIMÈTRE.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Etoile du Congo doublement sanctionnée

Non seulement qu'elle a perdu le match contre l'AC Léopards de Dolisie par forfait 0-3, l'Etoile du Congo a aussi écopé d'une amende de 750 mille francs cfa, précise l'avis d'homologation n°4.

L'Etoile du Congo recevait le 31 janvier au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'AC Léopards de Dolisie en match comptant pour la 4^e journée. Au terme de cette rencontre, les deux équipes avaient fait jeu égal (2-2). Lors de la rencontre, les Stelliens ont mené deux fois au score. Benny Boliko avait ouvert le score avant qu'Eric Bokanga n'égalise. En seconde période, Rox Oyoh avait replacé les vert et or devant jusqu'au but d'Harris Tchilibou dans les derniers instants du match, lequel avait suscité la colère des supporters de l'Etoile du Congo. Pour eux, l'arbitre avait largement dépassé les quatre minutes du temps



L'Etoile du Congo (DR)

additionnel indiqué. D'où cette sanction : « Il ressort des rapports des officiels que les supporters de l'Etoile du Congo ont lancé des projectiles sur les officiels du match et sont descendus jusqu'au terrain de handball. L'Etoile du Congo paie une amende de 755.000 francs cfa (le carton jaune de Richy Ondongo y compris). Elle perd un point au classement. Et aussi le match par forfait (0-3) en faveur de l'AC Léopards », indique l'avis d'homologation. Les deux

nouveaux points gagnés par l'AC Léopards lui ont permis d'occuper provisoirement la deuxième place avec 11 points après 5 journées.

James Golden Eloué

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination des secrétaires généraux des districts et communautés urbaines

Par arrêtés n° 999 et n°1000, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a nommé les secrétaires généraux des districts et des communautés urbaines.

Pour les districts, il s'agit de :

Département du Niari : district de Mayoko : Marcel Mbtsi ; district de Moutamba : Joseph Biniakounou.

Département de la Bouenza : district de Madingou : Désiré Lea Ondongo Bamboli

Département du Pool : district de Mindouli : Michel Gomo

Département des Plateaux : district de Ngo : Robert Okouendé ; district d'Ollombo : Gildas Yelé et district d'Ongoni : Philemon Opaka

Département de la Cuvette : district de Boundji : Gildas Habib Obambi Oko ; district de Makoua : Juvet Ekani ; district de Tchikapika : Jean Marc Ilandé Okogna ; district de Mossaka : Norbert Liboukou et district d'Oyo : Mme Eugénie Yocka née Soho

Département de la Cuvette-Ouest : district de Mbama : Roger Oko ; district de Kellé : François Mbilou Ayabato

Département de la Likouala : district de Dongou : Guy Gervais Andzouana ; district de Liranga : Elvis Ebakous.

Pour les communautés urbaines, il s'agit de :

Département du Kouilou : Hinda : Marin Ngoma-Vulluoumieré ; Madingo-Kayes : Anatole Akoulouani

Département du Niari : Kibangou : Daniel Kakou Malonga ; Kimongo : Patrick Benjamin Antsaké

Département de la Bouenza : Loutété : Boniface Mayembo ; Mabombo : Emmanuel Onkouro

Département de la Lekoumou : Sibiti : Antoine Foutou ; Zanaga : Patrick Mikoungui

Département du Pool : Ngabé : Martin Okana ; Boko : Jean Bouandi

Département des Plateaux : Djambala : Luckresse Dimitri Lekala ; Gamboma : Adrienne Françoise Mboussa ; Ollombo : Armand Ngalekoli

Département de la Cuvette-Ouest : Okoyo : Jean Mbon Ngayouli.

Les Dépêches de Brazzaville

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015 2006

(58) Suite du numéro précédent

Le Dieu des chrétiens nous a donné une lueur quand il a prononcé : « je détruirai et j'édifierai », pour faire entendre que ces deux actes sont indifférents, et que tous les phénomènes que les hommes jugent contradictoires, et sur lesquels ils s'animent si cruellement, ne sont que des parcelles égales de sa vérité ». Il en est ainsi de la vie et de la mort. Décès, à Brazzaville, à l'âge de 63 ans, dans la nuit du 5 au 6 mars 2006, du général de brigade Casimir Bouissa Matoko, ancien directeur central de l'intendance des Forces armées congolaises, et ancien directeur du domaine présidentiel, sous Sassou I. La vie, elle, continue.

Le 6 avril 2006, une association voit le jour à Brazzaville : Cercle de réflexion Telema sursaut citoyen, dirigé par Mambou Aimée Gnali. Telema sursaut citoyen a pour objectifs, entre autres, de contribuer, par la réflexion et l'action, à construire et développer une conscience citoyenne chez les Congolais, de susciter un sursaut citoyen devant conduire les Congolais à participer, de manière responsable à la vie publique. Dans la même dynamique, sortie officielle, au palais du Parlement, du Front démocratique pour la commission électorale indépendante

(Fdce), sous la direction d'André Ntsatouabantou Milongo, son président. Assistent à cette cérémonie : Raymond Damase Ngollo, Pascal Gamassa, Grégoire Lefouoba, Ebata-Mongo, Anselme Makoumbou-Nkouka, Ambroise Hervé Malonga, Bonaventure Mizidy, Bonaventure Mbaya, Clotaire Mboussa, Jean-Michel Bokamba-Yangouma, William Otta, César Mouagni, Abel Bouka, Moubie Mputsara, Georges Nguékala, Constant Mountadi, Eustache Mbokolo, etc. La vie économique, pendant ce temps, se poursuit. Inauguration officielle, vendredi 12 mai 2003, de l'usine d'embouteillage d'eau de source naturelle O'Kiessi, construite par NG Enterprise, à Edou (district d'Oyo) en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Une semaine plus tard, décès, à Paris, le 18 mai 2006, de l'abbé Wamba. Une grande messe de suffrages est célébrée en la basilique Sainte-Anne du Congo avant que le corps du de cuius ne s'envole pour Owando, lieu de son dernier repos. La vie, avec ses avatars, jamais ne s'arrête ; comme la politique. Lundi 5 juin 2006, le président congolais, président en exercice de l'Union africaine est reçu en tête-à-tête, à la Maison Blanche, par son homologue américain Georges Bush. Entre autres sujets, l'application de l'ac-

cord de paix au Darfour, obtenu grâce à l'appui de l'Union africaine. La paix, éternelle, cette fois-ci, que retrouve le 10 juin 2006, Joseph Senso, homme politique, ancien maire de Brazzaville (1961-1963), cofondateur, avec Bernard Kolélas, du MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral). S'achèvent, pour lui, les tourmentes de la vie terrestre. Adoucir les vicissitudes de la vie, tel est le rôle attribué au sport.

Du 3 au 9 septembre 2006, 1^{ère} édition des jeux d'Afrique centrale des moins de 20 ans à Brazzaville, confiée au Congo par l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa). Sept disciplines (football, handball féminin, athlétisme, judo, boxe, tennis de table et taekwondo) sont retenues pour cette première édition qui se déroulent aux stades Alphonse Massamba-Débat et son annexe, Félix Eboué, Complexe omnisports de Ouenzé. Huit pays participent à cette première édition : le Congo, le Tchad, le Cameroun, le Gabon, la Guinée-Equatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et Sao-Tomé et Príncipe. Le Congo obtient 78 médailles, suivi de la Rdc, 40 médailles, du Tchad, etc. Cette capacité cathartique, le sport l'a,

en partage, avec la musique. À l'occasion de la 16^{ème} session du conseil exécutif de l'Unesco, décoration de Jean-serge Essous, désigné artiste de l'Unesco pour la paix, en présence de Denis Sassou N'Guesso, chef de l'Etat congolais et président en exercice de l'Union africaine, Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco. Cofondateur de l'Ok jazz (Léopoldville, actuelle Kinshasa), du Rock A mambo et des Bantous de la capitale, orchestres mythiques de la musique congolaise moderne, dont Jean-Serge Essous est l'une des figures emblématiques. Toujours à Paris, le jury du prix Renaudot rend son verdict le 6 novembre 2006. Ses membres accordent leurs suffrages à l'écrivain congolais Alain Mabanckou, pour son roman « Mémoire de porc-épic ». Fondé en 1925, le prix Renaudot est décerné chaque année, en même temps que le prix Goncourt.

Avant que ne sombre 2006, le président Denis Sassou N'Guesso se retire de la présidence du comité central du Parti congolais du travail en application de l'article 72 de la Constitution de 2002, sur l'incompatibilité de la fonction présidentielle avec toutes les responsabilités au sein d'un parti politique. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU